



Talents des cités



Concours Talents des Cités 2011 10^e édition

Alsace : 2 entrepreneurs des quartiers primés

Talents des Cités, à l'initiative du Ministère de la Ville et du Sénat, récompense pour la 10^e année consécutive les hommes et femmes qui créent leur entreprise ou projettent de le faire.

Talents des Cités est co-organisé par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), la Caisse des Dépôts et BGE (ex-Boutiques de Gestion), avec le soutien du Secrétariat général du Comité interministériel des villes, en partenariat avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), la Fondation SFR, la Société Générale, le Groupe Casino, GDF SUEZ, le groupe Safran, FinanCités, le Club XXI^e siècle, la Presse quotidienne régionale (SPQR), Public Sénat et France Télévisions.

www.talentsdescites.com

Talents des Cités encourage les jeunes entrepreneurs et mise sur la réussite des quartiers.

Le concours récompense les créateurs d'entreprises et les porteurs de projets de moins de 40 ans, installés dans un quartier prioritaire de la politique de la Ville, et qui sont accompagnés par un organisme de conseil en création d'entreprise.

Les participants s'inscrivent dans l'une des deux catégories :

- « Emergence » : pour ceux qui ont un projet d'entreprise,
- « Création » : pour ceux qui ont créé leur entreprise ou leur activité entre janvier 2008 et décembre 2010.

Les candidats sont auditionnés en juin par des jurys régionaux organisés par les BGE (ex-Boutique de gestion). Les lauréats remportent un prix de 1500 euros pour la catégorie « Emergence » et de 3 000 euros pour la catégorie « Création » et sont labellisés « Talent des Cités ».

Le jury régional Alsace organisé par la Maison de l'Emploi de Mulhouse a désigné 2 lauréats Talents des Cités :

Catégorie Emergence :

- **Bounsou KHAM et Laurianne MATERNE pour ECO LETTER (Sas)**

—> Service de courrier hybride financé par la publicité

- **Rachida HADRI pour SOLIDICEE / Solidarité services dans les cités (Eurl)**

—> Aide à la réinsertion professionnelle

Critères d'évaluation des candidats :

- parcours du créateur (motivation, profil entrepreneurial),
- viabilité économique et financière du projet,
- impact de l'activité sur le quartier (création de lien social et d'emplois),
- mission d'« ambassadeur des quartiers ».

● **Région Alsace, Strasbourg (67), Quartier Cronembourg**
Lauréat régional Talents des Cités 2011 - Catégorie Emergence
Bounsou KHAM et Laurianne MATERNE pour ECO LETTER (Sas)

Activité : un service de courrier hybride financé par la publicité

Après avoir assuré plusieurs métiers dans le bâtiment et les services en intérim, Bounsou KHAM (24 ans), autodidacte, est demandeur d'emploi. Laurianne MATERNE (20 ans), titulaire d'un Bac STG, a suivi une Prépa ECT (Economique Commerciale Technologique) et prépare un concours d'entrée en école de commerce. Ils ont inventé un nouveau concept : un service de courrier hybride financé par la publicité. Ils vont le mettre en œuvre en créant leur entreprise : ECO LETTER en automne 2011.

Le courrier hybride est une nouvelle façon de communiquer qui se développe et qui permet aux clients d'envoyer des courriers depuis leur ordinateur. A mi-chemin entre l'email (source électronique) et une lettre (support papier), il concilie les avantages de ces deux façons de communiquer. Avec ECO LETTER, le courrier envoyé par voie électronique et qui ne se matérialise qu'à la toute fin du parcours, deviendra aussi un courrier publicitaire. Ainsi il sera sponsorisé et les frais de l'entreprise émettrice réduits. Cet allègement important des moyens techniques d'acheminement contribue à réduire également les dépenses énergétiques et l'empreinte écologique. L'optimisation de ce processus peut se faire à partir de moyens existants, comme les routeurs régionaux, pour l'impression et la mise sous pli. L'information est traitée par ECO LETTER qui a pour objectif de créer des emplois dans le quartier.

Bounsou KHAM est membre de l'association Ex Nihilo R2S Strasbourg, "un réseau simplement solidaire" qui œuvre pour développer les valeurs partagées que sont la solidarité, l'excellence et l'ouverture. Le Prix Talents des Cités est pour les deux associés "une reconnaissance de l'innovation et de la richesse humaine des quartiers".

● **Région Alsace, Strasbourg (67), Quartier Neuhof**
Lauréat régional Talents des Cités 2011 - Catégorie Emergence
Rachida HADRI pour SOLIDICEE / Solidarité services dans les cités (Eurl)

—> **Aide à la réinsertion professionnelle**

Avec une formation commerciale et de comptabilité, Rachida HADRI (39 ans) est agent de maîtrise en milieu hospitalier, avec des responsabilités de management d'une équipe. Son expérience professionnelle, ainsi que son engagement bénévole dans un groupe de parole à la maison d'arrêt de Strasbourg, l'a conduite à être particulièrement à l'écoute des autres.

Habitant le quartier du Neuhof, elle a analysé les attentes et besoins des habitants et a décidé de mettre ses compétences à leur service. Elle lancera en janvier 2012, son entreprise SOLIDICEE / solidarité services dans les cités pour aider les personnes des quartiers défavorisés à s'insérer, après parfois une longue période d'inactivité ou de chômage, dans la vie professionnelle. Elle est accompagnée dans sa démarche par la Maison de l'Emploi de Strasbourg.

Le quartier du Neuhof est en pleine réhabilitation, ce qui dynamise son projet. Rachida HADRI veut « démontrer que l'on peut entreprendre et réussir dans un quartier même sensible ». Le prix Talents des Cités la conforte dans l'utilité sociale de son projet.

Ces deux lauréats concourent maintenant pour un prix national, et pour le « Grand prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale ».

Calendrier 2011

- 8 septembre : Jury national au Ministère de la Ville

Parmi les lauréats régionaux, le jury national désignera 10 lauréats nationaux. Ils recevront chacun 7 000 euros et seront accompagnés dans leur démarche par l'un des partenaires de Talents des Cités.

- En octobre, au Sénat :

20 octobre : Jury d'honneur. Il désignera le « Grand Prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale 2011 », dotés de 5 000 euros chacun ;

22 octobre : Cérémonie officielle de remise des prix dans l'hémicycle du Sénat, en présence de membres du Gouvernement, des partenaires Talents des Cités et de nombreuses personnalités du monde économique, sportif, culturel.

Une opération exemplaire

Depuis 2002, Talents des Cités a récompensé 338 créateurs d'entreprise et d'association, et porteurs de projets, installés dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

En témoignant de leur expérience, de leur réussite, ils incitent d'autres jeunes à entreprendre, à prendre en main leur avenir.



Talents des cités



Concours *Talents des Cités* 2011 10^e édition

Aquitaine : 2 entrepreneurs des quartiers primés

Talents des Cités, à l'initiative du Ministère de la Ville et du Sénat, récompense pour la 10^e année consécutive les hommes et femmes qui créent leur entreprise ou projettent de le faire.

Talents des Cités est co-organisé par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), la Caisse des Dépôts et BGE (ex-Boutiques de Gestion), avec le soutien du Secrétariat général du Comité interministériel des villes, en partenariat avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), la Fondation SFR, la Société Générale, le Groupe Casino, GDF SUEZ, le groupe Safran, FinanCités, le Club XXI^e siècle, la Presse quotidienne régionale (SPQR), Public Sénat et France Télévisions.

www.talentsdescites.com

Talents des Cités encourage les jeunes entrepreneurs et mise sur la réussite des quartiers.

Le concours récompense les créateurs d'entreprises et les porteurs de projets de moins de 40 ans, installés dans un quartier prioritaire de la politique de la Ville, et qui sont accompagnés par un organisme de conseil en création d'entreprise.

Les participants s'inscrivent dans l'une des deux catégories :

- « Emergence » : pour ceux qui ont un projet d'entreprise,
- « Création » : pour ceux qui ont créé leur entreprise ou leur activité entre janvier 2008 et décembre 2010.

Les candidats sont auditionnés en juin par des jurys régionaux organisés par les BGE (ex-Boutique de gestion). Les lauréats remportent un prix de 1500 euros pour la catégorie « Emergence » et de 3 000 euros pour la catégorie « Création » et sont labellisés « Talent des Cités ».

Le jury régional Aquitaine, organisé par la BGE Lot-et-Garonne, a désigné 2 lauréates Talents des Cités :

Catégorie Création :

- **Sandrine BEGOUT pour ON HAIR STUDIO (Sarl)**
—> Centre de formation de coiffure

Catégorie Emergence :

- **Priscilla MASSEZ pour PRISCI BEAUTE (EI)**
—> Institut de beauté

● **Région Aquitaine, Bordeaux (33), Quartier La Bastide**

Lauréate régional Talents des Cités 2011 - Catégorie Création

Sandrine BEGOUT pour ON HAIR STUDIO (Sarl)

—> **Centre de formation de coiffure**

Sandrine BEGOUT (39 ans) a une expérience de plus de 20 ans dans la coiffure. Avec à l'origine un CAP et un BP coiffure, elle est aujourd'hui « maître artisan » et formatrice.

En 2009, après une période difficile, elle se retrouve au chômage et décide alors de mettre à profit son expérience pour créer son entreprise : ON HAIR STUDIO, centre de formation de coiffure ouvert en avril 2010. « *J'avais l'envie de partager mon expérience et de transmettre* ». Centre de formation de coiffure pour débutants et professionnels, ON HAIR STUDIO fait également salon de coiffure et point de vente de produits capillaires. « *Les stagiaires, débutants et professionnels, peuvent se former pour présenter le CAP coiffure en candidat libre et acquérir une réelle expérience* ». Sandrine BEGOUT a ainsi deux types de clientèles : une clientèle de proximité à 90% pour l'atelier de coiffure, et les stagiaires courtes et longues durées de toute la région Aquitaine.

ON HAIR STUDIO est implanté dans le quartier de La Bastide, où réside Sandrine BEGOUT « *Les clients de La Bastide où j'ai exercé me sont fidèles. Je retrouve 60% de ma clientèle, et 20 nouveaux clients par mois...* ».

ON HAIR STUDIO se développe. En 2011, deux jeunes sont en formation, une pour le CAP en candidat libre et une pour une remise à niveau. Sandrine BEGOUT doit encore développer sa communication et sa prospection commerciale auprès des artisans coiffeurs. Elle espère pouvoir se salarier en 2012 et engager un formateur à temps plein et un commercial.

ON HAIR STUDIO s'inscrit aussi dans une dynamique sociale : les personnes en difficulté peuvent venir se faire coiffer gratuitement par les stagiaires et, en partenariat avec les associations, des conditions de facilité à la formation sont proposées. « *Il faut stimuler l'esprit d'initiative auprès des jeunes et prendre conscience du dynamisme, du potentiel humain et économique de nos quartiers* ».

● **Région Aquitaine, Pau (64), Quartier Saragosse**

Lauréate régional Talents des Cités 2011 - Catégorie Emergence

Priscilla MASSEZ pour PRISCI BEAUTE (EI)

—> **Institut de beauté**

Avec un Brevet Professionnel spécialisé en esthétique et cosmétique en poche, Priscilla MASSEZ (26 ans) travaille dans différents instituts de beauté pendant 8 ans. Elle est déjà très reconnue professionnellement : lauréate au concours du meilleur apprenti de France en 2004, médaillée d'or départementale et médaillée d'argent régionale.

Elle a toujours rêvé d'avoir son propre institut de beauté et l'occasion se présente : la reprise d'un institut où elle a travaillé deux ans lui est proposé dans le quartier Saragosse où elle a toujours vécu. Elle décide alors de se lancer. « *Je suis engagée dans la vie associative et je connais les habitants. C'est un quartier économiquement fragile, mais il n'y a aucun concurrent à proximité* ».

Priscilla MASSEZ a ouvert en juin 2011 PRISCI BEAUTE, accompagnée dans sa démarche par le CEDH (Club Emploi et Développement du Hameau). Elle projette de développer son activité avec une campagne de communication et de publicité pour faire connaître l'institut.

« *PRISCI BEAUTE, nouveau service de proximité sur le quartier, va permettre aussi de lutter contre l'isolement et favoriser le lien social* ». Elle envisage d'embaucher des stagiaires et des professionnels originaires du quartier.

« *Le prix Talents des Cités m'aide à bien démarrer mon activité. Cette reconnaissance sert d'exemple aux habitants et encourage le développement économique de nos quartiers* ».

Critères d'évaluation des candidats :

- parcours du créateur (motivation, profil entrepreneurial),
- viabilité économique et financière du projet,
- impact de l'activité sur le quartier (création de lien social et d'emplois),
- mission d'« ambassadeur des quartiers ».

Ces deux lauréates concourent maintenant pour un prix national, et pour le « Grand prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale ».

Calendrier 2011

- 8 septembre : Jury national au Ministère de la Ville

Parmi les lauréats régionaux, le jury national désignera 10 lauréats nationaux. Ils recevront chacun 7 000 euros et seront accompagnés activement dans leur démarche par l'un des partenaires de *Talents des Cités*.

- En octobre, au Sénat :

- ✓ 20 octobre : Jury d'honneur. Il désignera le « Grand Prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale 2011 », dotés de 5 000 euros chacun ;
- ✓ 22 octobre : Cérémonie officielle de remise des prix dans l'hémicycle du Sénat, en présence de membres du Gouvernement, des partenaires *Talents des Cités* et de nombreuses personnalités du monde économique, sportif, culturel.

Une opération exemplaire

Depuis 2002, Talents des Cités a récompensé 338 créateurs d'entreprise et d'association, et porteurs de projets, installés dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

En témoignant de leur expérience, de leur réussite, ils incitent d'autres jeunes à entreprendre, à prendre en main leur avenir.

Communication médias : Claude Lisbonis Communication / clc
T. 01 42 02 17 40 — talentsdescites@claudelisbonis.com



Talents des cités



Concours *Talents des Cités* 2011 10^e édition

Basse-Normandie : 2 entrepreneurs des quartiers primés

Talents des Cités, à l'initiative du Ministère de la Ville et du Sénat, récompense pour la 10^e année consécutive les hommes et femmes qui créent leur entreprise ou projettent de le faire.

Talents des Cités est co-organisé par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), la Caisse des Dépôts et BGE (ex-Boutiques de Gestion), avec le soutien du Secrétariat général du Comité interministériel des villes, en partenariat avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), la Fondation SFR, la Société Générale, le Groupe Casino, GDF SUEZ, le groupe Safran, FinanCités, le Club XXI^e siècle, la Presse quotidienne régionale (SPQR), Public Sénat et France Télévisions.

www.talentsdescites.com

Talents des Cités encourage les jeunes entrepreneurs et mise sur la réussite des quartiers.

Le concours récompense les créateurs d'entreprises et les porteurs de projets de moins de 40 ans, installés dans un quartier prioritaire de la politique de la Ville, et qui sont accompagnés par un organisme de conseil en création d'entreprise.

Les participants s'inscrivent dans l'une des deux catégories :

- « Emergence » : pour ceux qui ont un projet d'entreprise,
- « Création » : pour ceux qui ont créé leur entreprise ou leur activité entre janvier 2008 et décembre 2010.

Les candidats sont auditionnés en juin par des jurys régionaux organisés par les BGE (ex-Boutique de gestion). Les lauréats remportent un prix de 1500 euros pour la catégorie « Emergence » et de 3 000 euros pour la catégorie « Création » et sont labellisés « Talent des Cités ».

Le jury régional de Basse-Normandie, organisé par la BGE Normandie Manche, a désigné 2 lauréats Talents des Cités :

Catégorie Création :

- **Stéphanie LECUIROT et Brigitte ROCHETEAU pour CAPA (Sarl)**

—> Centre d'appel de relation client

Catégorie Emergence :

- **Guillaume FOLLIOT pour VOUS ETES ICI (EI)**

—> Brasserie du midi et café culturel

● **Région Basse-Normandie, Cherbourg (50), Quartier des Provinces**

Lauréat régional Talents des Cités 2011 - Catégorie Création
Stéphanie LECUIROT et Brigitte ROCHETEAU pour CAPA (Sarl)

—> **Centre d'appel de relation client**

« CAPA, un appel, une solution ! » : c'est le slogan de CAPA, la Sarl créée en avril 2010 par Stéphanie LECUIROT (26 ans) et Brigitte ROCHETEAU (60 ans), un centre de relation client spécialisé dans la défiscalisation et l'énergie renouvelable. Les deux associées effectuent des missions diverses toutes liées à l'usage du téléphone : enquête de satisfaction, prises de rendez-vous...

Elles sont complémentaires. Avec une formation d'action commerciale et de marketing, Stéphanie LECUIROT se dirige vers le télémarketing spécialisé dans la défiscalisation en tant que téléopératrice, puis manager au sein de la même structure. Brigitte ROCHETEAU a également une bonne expérience de téléopératrice et de chargée de clientèle, après avoir géré son propre restaurant pendant 18 ans. Elles travaillent dans la même centrale téléphonique, et sont licenciées économiques ensemble. Sans emploi, elles utilisent leurs compétences professionnelles pour créer CAPA, après une étude de marché qui les conforte dans l'idée qu'une telle activité a du potentiel. Accompagnées par la BGE Normandie Manche, elles ont décidé de s'implanter dans le quartier les Provinces, mais ont pour objectif de travailler au-delà du Cotentin, sur l'ensemble de la France.

Leurs clients sont tous des professionnels, répartis en trois secteurs : la défiscalisation, les énergies renouvelables et l'automobile. Elles ont fidélisé les clients de l'entreprise qui les a licenciées, et prospectent aujourd'hui dans les domaines du B to B et du B to C.

CAPA se développe avec déjà 3 salariés et une perspective d'embauche de 6 personnes dans les 5 ans. Stéphanie LECUIROT et Brigitte ROCHETEAU veulent prendre part à l'évolution sociale du quartier des Provinces : « *Nous souhaitons embaucher des femmes du quartier et leur donner l'opportunité d'avoir un emploi qualifié, stable et durable.* »

● **Région Basse-Normandie, Cherbourg (50), Quartier de l'Amont-Quentin**

Lauréat régional Talents des Cités 2011 - Catégorie Emergence
Guillaume FOLLIOU pour VOUS ETES ICI (EI)

—> **Brasserie du midi et café culturel**

Après avoir obtenu un doctorat en histoire contemporaine et un Master 2 en Sociétés urbaines en mutation à l'Université de Caen, Guillaume FOLLIOU (29 ans) effectue un stage de cinq mois en Inde, comme chargé de mission en aménagement du territoire. En 2010, il travaille comme peintre (CDD) dans l'entreprise familiale puis se retrouve sans emploi.

Il décide alors de se reconverter et de créer une brasserie du midi/café culturel, VOUS ETES ICI (EI), dans le quartier de l'Amont-Quentin à Cherbourg : « *J'ai ce projet en tête depuis 2004. Lors d'un voyage au Sénégal, à l'Alliance française de Dakar, j'ai découvert un bar-restaurant qui proposait des événements culturels et événementiels.* » Il est aidé dans sa démarche par la BGE Normandie Manche.

Son idée : créer une brasserie de quartier le midi pour financer un café culturel. Côté brasserie, VOUS ETES ICI, proposera à ses clients une carte simple, des produits de qualité et des tarifs adaptés à la demande locale. Côté café, il s'agira d'ouvrir un lieu de vie chaleureux et convivial, avec des événements culturels divers, pour les habitants du quartier, « *un lieu créant du lien social, et plus encore des dynamiques sociales nouvelles.* »

Etre lauréat Talents des Cités est une reconnaissance qui le conforte dans la réussite de son projet. « *La frontière entre ville et quartier est par bien des aspects imaginaire. En créant un lieu de vie et d'échange, il est possible de changer l'image du quartier.* »

Critères d'évaluation des candidats :

- parcours du créateur (motivation, profil entrepreneurial),
- viabilité économique et financière du projet,
- impact de l'activité sur le quartier (création de lien social et d'emplois),
- mission d'« ambassadeur des quartiers ».

Ces deux lauréats concourent maintenant pour un prix national, et pour le « Grand prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale ».

Calendrier 2011

- 8 septembre : Jury national au Ministère de la Ville

Parmi les lauréats régionaux, le jury national désignera 10 lauréats nationaux. Ils recevront chacun 7 000 euros et seront accompagnés activement dans leur démarche par l'un des partenaires de *Talents des Cités*.

- En octobre, au Sénat :

- ✓ 20 octobre : Jury d'honneur. Il désignera le « Grand Prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale 2011 », dotés de 5 000 euros chacun ;
- ✓ 22 octobre : Cérémonie officielle de remise des prix dans l'hémicycle du Sénat, en présence de membres du Gouvernement, des partenaires *Talents des Cités* et de nombreuses personnalités du monde économique, sportif, culturel.

Une opération exemplaire

Depuis 2002, Talents des Cités a récompensé 338 créateurs d'entreprise et d'association, et porteurs de projets, installés dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

En témoignant de leur expérience, de leur réussite, ils incitent d'autres jeunes à entreprendre, à prendre en main leur avenir.

Communication médias : Claude Lisbonis Communication / clc
T. 01 42 02 17 40 — talentsdescites@claudelisbonis.com



Talents des cités



Concours Talents des Cités 2011 10^e édition

Bourgogne : 2 entrepreneurs des quartiers primés

Talents des Cités, à l'initiative du Ministère de la Ville et du Sénat, récompense pour la 10^e année consécutive les hommes et femmes qui créent leur entreprise ou projettent de le faire.

Talents des Cités est co-organisé par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), la Caisse des Dépôts et BGE (ex-Boutiques de Gestion), avec le soutien du Secrétariat général du Comité interministériel des villes, en partenariat avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), la Fondation SFR, la Société Générale, le Groupe Casino, GDF SUEZ, le groupe Safran, FinanCités, le Club XXI^e siècle, la Presse quotidienne régionale (SPQR), Public Sénat et France Télévisions.

www.talentsdescites.com

Talents des Cités **encourage les jeunes entrepreneurs et mise sur la réussite des quartiers.**

Le concours récompense les créateurs d'entreprises et les porteurs de projets de moins de 40 ans, installés dans un quartier prioritaire de la politique de la Ville, et qui sont accompagnés par un organisme de conseil en création d'entreprise.

Les participants s'inscrivent dans l'une des deux catégories :

- « Emergence » : pour ceux qui ont un projet d'entreprise,
- « Création » : pour ceux qui ont créé leur entreprise ou leur activité entre janvier 2008 et décembre 2010.

Les candidats sont auditionnés en juin par des jurys régionaux organisés par les BGE (ex-Boutique de gestion). Les lauréats remportent un prix de 1500 euros pour la catégorie « Emergence » et de 3 000 euros pour la catégorie « Création » et sont labellisés « Talent des Cités ».

Le jury régional Bourgogne, organisé par la BGE Côte d'Or, a désigné 2 lauréats Talents des Cités :

Catégorie Création :

● **Chakib HAZAIMIA pour HITG (EI)**

—> Graphisme

Catégorie Emergence :

● **Taoufik IZMAR pour BOURGOGNE TRANSPORT SERVICE (Eurl)**

—> Transport à la demande

• **Région Bourgogne, Dijon (21), quartier des Grésilles**

Lauréat Talents des Cités 2011 - catégorie Création

Chakib HAZAIMIA pour HITG (EI)

—> **Graphisme**

Chakib HAZAIMIA (20 ans) est autodidacte. Il s'est formé seul aux techniques du graphisme. Depuis 2008, il crée des sites internet, des affiches, des bannières publicitaires, des logos et produits dérivés (cartes de visites...) et différentes illustrations.

Il a décidé de créer sa propre entreprise de graphisme en novembre 2010 : HITG, accompagné dans sa démarche par la BGE Côte d'Or. Il s'est installé à Dijon, quartier des Grésilles, dont il est originaire. Sa clientèle est composée à 50% d'entreprises et à 50% de particuliers et il a pu ainsi créer son propre emploi.

• **Région Bourgogne, Chenôve (21), quartier du Mail**

Lauréat Talents des Cités 2011 - catégorie Emergence

Taoufik IZMAR pour BOURGOGNE TRANSPORT SERVICE (EurI)

—> **Transport à la demande**

Avec une maîtrise de Gestion des opérations logistiques et un BTS Transport Logistique, Taoufik IZMAR (29 ans) a toujours travaillé dans le domaine des transports : responsable camionnage et d'exploitation, chargé notamment d'optimiser les tournées des chauffeurs et la planification des ramassages et recherche de fret. Fort de son expérience professionnelle, il a décidé de créer sa propre entreprise, BOURGOGNE TRANSPORT SERVICE (EurI), spécialisée dans le transport à la demande. Accompagné dans sa démarche par la BGE Côte d'Or, il lancera son activité en septembre 2011, à Chenôve, quartier du Mail où il habite.

BOURGOGNE TRANSPORT SERVICE devrait se développer rapidement car les atouts du transport à la demande sont nombreux. Le tarif est peu élevé dans la mesure où il y a plusieurs passagers et donc une mutualisation du coût, le client connaît le prix de son déplacement à l'avance. Par ailleurs, « *ce mode de déplacement contribue aux économies d'énergie et à la limitation de la congestion automobile grâce à la réduction de l'usage de la voiture individuelle* ».

BOURGOGNE TRANSPORT SERVICE proposera des transports de 2 à 8 personnes pour effectuer des courses, des déplacements loisirs ou administratifs. Avec au départ un véhicule de 9 places, Taoufik IZMAR concentrera sa zone de chalandise à un périmètre de 50 kilomètres autour de Dijon. Il a ensuite le projet de s'étendre à toute la Bourgogne. Il a déjà établi les contacts nécessaires pour développer sa clientèle : le Conseil général pour les transports scolaires, les instituts médico-éducatifs, les maisons de retraite, les organismes de tourisme, les entreprises...

Sa clientèle sera diversifiée : personnes âgées, jeunes non motorisés, personnes à bas revenus, adolescents, actifs, personnes à mobilité réduite (PMR). Taoufik IZMAR est particulièrement sensibilisé à la mobilité des personnes handicapées, ayant été lui-même, pendant son enfance, privé de l'usage de ses jambes pendant 2 ans.

Le prix *Talents des Cités* permettra de « *faire connaître plus rapidement son entreprise aux décideurs régionaux, et ce mode de transport au grand public* ». Ce prix est « *une reconnaissance des jeunes talents des quartiers, capables d'innover* ». Taoufik IZMAR veut « *partager sa réussite pour motiver les jeunes. La création d'entreprise est déjà un message de réussite et d'ascenseur social formidable* ».

Critères d'évaluation des candidats :

- parcours du créateur (motivation, profil entrepreneurial),
- viabilité économique et financière du projet,
- impact de l'activité sur le quartier (création de lien social et d'emplois),
- mission d'« ambassadeur des quartiers ».

Ces deux lauréats concourent maintenant pour un prix national, et pour le « Grand prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale ».

Calendrier 2011

- 8 septembre : Jury national au Ministère de la Ville

Parmi les lauréats régionaux, le jury national désignera 10 lauréats nationaux. Ils recevront chacun 7 000 euros et seront accompagnés activement dans leur démarche par l'un des partenaires de *Talents des Cités*.

- En octobre, au Sénat :

- 20 octobre : Jury d'honneur. Il désignera le « Grand Prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale 2011 », dotés de 5 000 euros chacun.
- 22 octobre : Cérémonie officielle de remise des prix dans l'hémicycle du Sénat, en présence de membres du Gouvernement, des partenaires *Talents des Cités* et de nombreuses personnalités du monde économique, sportif, culturel.

Une opération exemplaire

Depuis 2002, *Talents des Cités* a récompensé 338 créateurs d'entreprise et d'association, et porteurs de projets, installés dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

En témoignant de leur expérience, de leur réussite, ils incitent d'autres jeunes à entreprendre, à prendre en main leur avenir.

Communication médias : Claude Lisbonis Communication / clc
T. +33 (0)1 42 02 17 40 — talentsdescites@claudelisbonis.com



Talents des cités



Concours *Talents des Cités* 2011 - 10^e édition Bretagne : 1 entrepreneur des quartiers primés

Talents des Cités, à l'initiative du Ministère de la Ville et du Sénat, récompense pour la 10^e année consécutive les hommes et femmes qui créent leur entreprise ou projettent de le faire.

Talents des Cités est co-organisé par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), la Caisse des Dépôts et BGE (ex-Boutiques de Gestion), avec le soutien du Secrétariat général du Comité interministériel des villes, en partenariat avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), la Fondation SFR, la Société Générale, le Groupe Casino, GDF SUEZ, le groupe Safran, FinanCités, le Club XXI^e siècle, la Presse quotidienne régionale (SPQR), Public Sénat et France Télévisions.

www.talentsdescites.com

Talents des Cités encourage les jeunes entrepreneurs et mise sur la réussite des quartiers.

Le concours récompense les créateurs d'entreprises et les porteurs de projets de moins de 40 ans, installés dans un quartier prioritaire de la politique de la Ville, et qui sont accompagnés par un organisme de conseil en création d'entreprise.

Les participants s'inscrivent dans l'une des deux catégories :

- « Emergence » : pour ceux qui ont un projet d'entreprise,
- « Création » : pour ceux qui ont créé leur entreprise ou leur activité entre janvier 2008 et décembre 2010.

Les candidats sont auditionnés en juin par des jurys régionaux organisés par les BGE (ex-Boutique de gestion). Les lauréats remportent un prix de 1500 euros pour la catégorie « Emergence » et de 3 000 euros pour la catégorie « Création » et sont labellisés « Talent des Cités ».

Le jury régional organisé par la BGE Finistère a désigné 1 lauréate Talents des Cités :

Catégorie Création :

● **Sandrine BERTHIER pour INKKIS (Eurl)**

—> **Studio graphique – publicité et communication et Création de papiers peints de collection**

Critères d'évaluation des candidats :

- parcours du créateur (motivation, profil entrepreneurial),
- viabilité économique et financière du projet,
- impact de l'activité sur le quartier (création de lien social et d'emplois),
- mission d'« ambassadeur des quartiers ».

Région Bretagne - Vannes (56) – Quartier de Ménimur

Lauréate Talents des Cités 2011 - Catégorie Création

Sandrine BERTHIER pour INKKIS (Eurl)

—> Studio graphique – publicité et communication / Création de papiers peints de collection

Sandrine BERTHIER (33 ans) est une autodidacte. Passionnée par la photographie et la peinture, elle apprend les arts graphiques et les logiciels dédiés. Après différents CDD et contrats en intérim, elle travaille cinq ans dans la communication et la publicité en salariée, puis comme graphiste free lance. En avril 2010, elle crée son propre Studio graphique, INKKIS, spécialisé dans la création et l'impression de tous supports publicitaires, avec un deuxième volet d'activité : le papier peint de collection.

Dans le cadre de ses activités de communication, INKKIS propose aux professionnels la création ou la réactualisation de leur identité visuelle. Elle prend en charge le conseil, la création et la réalisation de logotypes et de tous les outils de communication : cartes de visite, flyers, plaquettes, habillage de véhicules, panneaux, sites internet... Avec la création de papiers peints de collection – vendus sur un site e-commerce -, INKKIS habille les intérieurs de professionnels et de particuliers.

Sandrine BERTHIER a déjà atteint ses premiers objectifs. Ses clients sont des entreprises à 95%, à 3% des collectivités et à 2% des particuliers. « *Je me sens à l'aise dans mon activité. Si c'était à refaire, je referais la même chose. Le plus dur est de se dire : maintenant j'y vais. La suite arrive plus ou moins facilement.* »

Sandrine BERTHIER compte développer et diversifier sa clientèle, investir dans du matériel plus performant, et d'ici un an louer un local et embaucher un-e commercial-e, puis un-e graphiste. Installée depuis 6 ans dans le quartier de Ménimur, Sandrine BERTHIER « *s'y sent bien* ». Avec le soutien du Bureau de rénovation urbaine, elle a réalisé un reportage photographique sur et avec les habitants de Ménimur, valorisant ainsi l'image du quartier. Elle a le projet de monter une association pour les femmes du quartier : « *un mix entre le bien vivre ensemble et une dynamique associative pour l'emploi et l'entreprenariat au sein du quartier* ».

Etre lauréate du concours Talents des Cités lui donne confiance et son entreprise « *INKKIS bénéficie d'une image forte* ».

Sandrine BERTHIER conseille à ceux qui veulent créer leur entreprise de « *se faire accompagner par un organisme dédié, se protéger, mais surtout oser... en faisant une bonne communication !* »

Sandrine BERTHIER concourt maintenant pour un prix national, et pour le « Grand prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale ».

Talents des Cités – Calendrier 2011

- 8 septembre : Jury national au Ministère de la Ville

Parmi les lauréats régionaux, le jury national désignera 10 lauréats nationaux. Ils recevront chacun 7 000 euros et seront accompagnés activement dans leur démarche par l'un des partenaires de *Talents des Cités*.

- En octobre, au Sénat :

- 20 octobre : Jury d'honneur. Il désignera le « Grand Prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale 2011 », dotés de 5 000 euros chacun ;
- 22 octobre : Cérémonie officielle de remise des prix dans l'hémicycle du Sénat, en présence de membres du Gouvernement, des partenaires *Talents des Cités* et de nombreuses personnalités du monde économique, sportif, culturel.

Une opération exemplaire

Depuis 2002, Talents des Cités a récompensé 338 créateurs d'entreprise et d'association, et porteurs de projets, installés dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

En témoignant de leur expérience, de leur réussite, ils incitent d'autres jeunes à entreprendre, à prendre en main leur avenir.

Communication médias : Claude Lisbonis Communication / clc
T. +33 (0)1 42 02 17 40 – talentsdescites@claudelisbonis.com



Talents des cités



Concours *Talents des Cités* 2011 10^e édition

Centre : 2 entrepreneurs des quartiers primés

Talents des Cités, à l'initiative du Ministère de la Ville et du Sénat, récompense pour la 10^e année consécutive les hommes et femmes qui créent leur entreprise ou projettent de le faire.

Talents des Cités est co-organisé par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), la Caisse des Dépôts et BGE (ex-Boutiques de Gestion), avec le soutien du Secrétariat général du Comité interministériel des villes, en partenariat avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), la Fondation SFR, la Société Générale, le Groupe Casino, GDF SUEZ, le groupe Safran, FinanCités, le Club XXI^e siècle, la Presse quotidienne régionale (SPQR), Public Sénat et France Télévisions.

www.talentsdescites.com

Talents des Cités encourage les jeunes entrepreneurs et mise sur la réussite des quartiers.

Le concours récompense les créateurs d'entreprises et les porteurs de projets de moins de 40 ans, installés dans un quartier prioritaire de la politique de la Ville, et qui sont accompagnés par un organisme de conseil en création d'entreprise.

Les participants s'inscrivent dans l'une des deux catégories :

- « Emergence » : pour ceux qui ont un projet d'entreprise,
- « Création » : pour ceux qui ont créé leur entreprise ou leur activité entre janvier 2008 et décembre 2010.

Les candidats sont auditionnés en juin par des jurys régionaux organisés par les BGE (ex-Boutique de gestion). Les lauréats remportent un prix de 1500 euros pour la catégorie « Emergence » et de 3 000 euros pour la catégorie « Création » et sont labellisés « Talent des Cités ».

Le jury régional du Centre, organisé par la BGE de Tours, a désigné 2 lauréats Talents des Cités :

Catégorie Création :

- **Habiba JALLOW pour MALHYS (Sarl)**
—> **Maroquinerie chic et éthique**

Catégorie Emergence :

- **Virginie ROMERO**
—> **Garderie d'animaux, spécialisée NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie)**

• **Région Centre, Joué-lès-Tours (37), quartier de la Bergeonnerie**

Lauréat Talents des Cités 2011 - catégorie Création

Habiba JALLOW pour MALHYS (Sarl)

—> Maroquinerie chic et éthique

Avec un BTS Action commerciale et une formation à la technique de vente en poche, Habiba JALLOW (33 ans) a travaillé pendant 8 ans comme commerciale dans les domaines de l'informatique et du financement de biens d'équipement. En 2009, licenciée, elle se « lance dans l'aventure entrepreneuriale » et passe de la finance à la maroquinerie. Passionnée depuis toujours par la mode, et particulièrement les sacs, elle suit une formation de styliste pendant quelques mois et, accompagnée dans son projet par la BGE de Tours, elle dépose en août 2009 les statuts de MALHYS (Sarl), une entreprise de conception, création et vente de produits de maroquinerie. « J'ai opté pour un statut de Sarl qui renforce la crédibilité de mon entreprise dans une perspective de développement au niveau national et international ». L'entreprise est implantée quartier de la Bergeonnerie, à Joué-lès-Tours où elle habite. Son frère, Boubacar KONÉ (27 ans), devient son associé et, avec un BTS Management des unités commerciales, se charge du marketing et du e-commerce.

Habiba JALLOW présente ses premiers prototypes au Salon de la maroquinerie en septembre 2009, Porte de Versailles à Paris. L'accueil étant positif, elle se lance alors dans la production. Fin 2009, elle réalise sa première collection et ouvre sa boutique en ligne www.malhys.com. Dès l'été 2010, les sacs MALHYS sont à la vente dans l'espace créateur du Forum des Halles à Paris. Riche de sa double culture franco-malienne, Habiba JALLOW réalise des sacs originaux, de coupes modernes avec des matières artisanales. « Les sacs MALHYS sont chics et éthiques : des matières nobles comme le cuir français et européen, le bogolan (un tissu malien avec un style particulier de teinture), des produits issus du commerce équitable... ». Les prix restent abordables : entre 50 et 300 euros. Sa clientèle est composée de professionnels à 90% : les boutiques de maroquinerie, d'accessoires de mode, de prêt-à-porter... et de particuliers (10%) via la boutique en ligne, un marché international. Son objectif pour 2012 est de multiplier les points de vente et de créer huit emplois pour développer la création et le commercial.

Avec le prix *Talents des Cités*, Habiba JALLOW veut « montrer le fort potentiel présent dans les quartiers et combattre ainsi les idées reçues ». Elle souhaite aider les femmes des quartiers à concrétiser et réaliser leur projet entrepreneurial.

• **Région Centre, Blois (41)**

Lauréat Talents des Cités 2011 - catégorie Emergence

Virginie ROMERO

—> Garderie d'animaux, spécialisée NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie)

Virginie ROMERO (30 ans), en congé parental depuis 2005, a décidé d'acquiescer une indépendance professionnelle et financière. Elle a un BEP Viticulture – œnologie, et un peu d'expérience (vendangeuse, apprentie viticole, vendeuse dans une animalerie), mais elle a surtout une passion : les animaux. Elle possède effectivement une bonne connaissance des NAC, Nouveaux Animaux de Compagnie, tels que les rats, les furets... Elle connaît leurs besoins en alimentation, en soins et leurs modes de vie. Virginie a donc décidé de créer son entreprise de garderie d'animaux, accompagnée dans son projet par CitésLab. Elle proposera un service innovant et pratique : la garderie de ces nouveaux animaux de compagnie. Les animaux seront hébergés dans un espace d'accueil et elle pourra aussi aller les chercher à domicile. Il n'y a pas de concurrence dans son département, les structures existantes étant dédiées aux chats et aux chiens.

Virginie ROMERO démarrera son activité en avril 2012. Pour développer sa clientèle, elle est déjà en contact avec un réseau de professionnels : des vétérinaires et des animaleries. Dans un second temps, elle projette de mettre en place un service de transport animalier pour les personnes à mobilité réduite, et par la suite de commercialiser des aliments et matériels d'animalerie. A plus long terme, elle embauchera des jeunes du quartier.

Lauréate *Talents des Cités*, elle veut « conseiller et encourager les futurs créateurs dans leur projet, témoigner de son expérience et montrer que quel que soit son origine résidentielle, on peut réussir ».

Critères d'évaluation des candidats :

- parcours du créateur (motivation, profil entrepreneurial),
- viabilité économique et financière du projet,
- impact de l'activité sur le quartier (création de lien social et d'emplois),
- mission d'« ambassadeur des quartiers ».

Ces deux lauréats concourent maintenant pour un prix national, et pour le « Grand prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale ».

Calendrier 2011

- 8 septembre : Jury national au Ministère de la Ville

Parmi les lauréats régionaux, le jury national désignera 10 lauréats nationaux. Ils recevront chacun 7 000 euros et seront accompagnés activement dans leur démarche par l'un des partenaires de *Talents des Cités*.

- En octobre, au Sénat :

- 20 octobre : Jury d'honneur. Il désignera le « Grand Prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale 2011 », dotés de 5 000 euros chacun.
- 22 octobre : Cérémonie officielle de remise des prix dans l'hémicycle du Sénat, en présence de membres du Gouvernement, des partenaires *Talents des Cités* et de nombreuses personnalités du monde économique, sportif, culturel.

Une opération exemplaire

Depuis 2002, *Talents des Cités* a récompensé 338 créateurs d'entreprise et d'association, et porteurs de projets, installés dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

En témoignant de leur expérience, de leur réussite, ils incitent d'autres jeunes à entreprendre, à prendre en main leur avenir.

**Communication médias : Claude Lisbonis Communication / clc
T. +33 (0)1 42 02 17 40 — talentsdescites@claudelisbonis.com**



Talents des cités



Concours *Talents des Cités* 2011 10^e édition

Corse : 2 entrepreneurs des quartiers primés

Talents des Cités, à l'initiative du Ministère de la Ville et du Sénat, récompense pour la 10^e année consécutive les hommes et femmes qui créent leur entreprise ou projettent de le faire.

Talents des Cités est co-organisé par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), la Caisse des Dépôts et BGE (ex-Boutiques de Gestion), avec le soutien du Secrétariat général du Comité interministériel des villes, en partenariat avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), la Fondation SFR, la Société Générale, le Groupe Casino, GDF SUEZ, le groupe Safran, FinanCités, le Club XXI^e siècle, la Presse quotidienne régionale (SPQR), Public Sénat et France Télévisions.

www.talentsdescites.com

Talents des Cités encourage les jeunes entrepreneurs et mise sur la réussite des quartiers.

Le concours récompense les créateurs d'entreprises et les porteurs de projets de moins de 40 ans, installés dans un quartier prioritaire de la politique de la Ville, et qui sont accompagnés par un organisme de conseil en création d'entreprise.

Les participants s'inscrivent dans l'une des deux catégories :

- « Emergence » : pour ceux qui ont un projet d'entreprise,
- « Création » : pour ceux qui ont créé leur entreprise ou leur activité entre janvier 2008 et décembre 2010.

Les candidats sont auditionnés en juin par des jurys régionaux organisés par les BGE (ex-Boutique de gestion). Les lauréats remportent un prix de 1500 euros pour la catégorie « Emergence » et de 3 000 euros pour la catégorie « Création » et sont labellisés « Talent des Cités ».

Le jury régional organisé par la BGE Corse a désigné 2 lauréats *Talents des Cités* :

Catégorie Création :

- **Valérie CADILHAC pour BASTIA COURSES (Eurl)**

—> Service de coursiers

Catégorie Emergence :

- **Laura VITTORI et Mickael PELLEGRINI pour IMPERIALE NAVETTE (Sarl)**

—> Service de transport collectif

• **Région Corse, Bastia (20), quartier de Lupino**

Lauréat Talents des Cités 2011 - catégorie Création

Valérie CADILHAC pour BASTIA COURSES (Eurl)

—> **Service de coursiers**

Laissez nous courir pour vous ! C'est le slogan de l'entreprise BASTIA COURSES créée par Valérie CADILHAC (38 ans) en mars 2008, qui propose un service de coursiers dédié aux entreprises.

Une véritable reconversion ! Après des études d'anglais, un BTS Tourisme et une licence de musicologie, Valérie CADILHAC a été agent de voyages (5 ans), puis professeur de piano (12 ans). Ce trajet professionnel lui permet d'acquérir des compétences dans différents domaines : conseil et satisfaction des clients, organisation de plannings, vente...

En 2008, au chômage, elle prend conscience des difficultés de gérer un commerce ou une entreprise, tout en devant accomplir des formalités administratives ou autres. Accompagnée dans sa démarche par la BGE Corse, elle décide de créer un service de coursiers travaillant exclusivement auprès des entreprises bastiaises. BASTIA COURSES leur offre un service de qualité de livraison de colis ou de documents.

BASTIA COURSES a commencé avec une seule salariée, gérante et coursier : Valérie CADILHAC. Elle obtient la licence de transport de marchandises, indispensable pour le fonctionnement de son activité, et se développe. Un marché avec Chronopost lui a permis d'accroître son chiffre d'affaires et sa notoriété et elle a créé un deuxième emploi pour son compagnon. Ils ont prévu d'embaucher un commercial et encore un coursier en septembre 2011.

Implantée au cœur du quartier de Lupino, fort d'un potentiel économique et humain, Valérie CADILHAC fait partager son expérience aux habitants pour démystifier la création d'entreprises. « *Je leur ai fait part de mon investissement et de ma volonté sans pour autant éluder les difficultés rencontrées au démarrage* ». Lauréate Talents des Cités, elle encourage les jeunes à se lancer dans l'aventure.

• **Région Corse, Ajaccio (20), quartier Saint-Jean**

Lauréat Talents des Cités 2011 - catégorie Emergence

Laura VITTORI et Mickael PELLEGRINI pour IMPERIALE NAVETTE (Sarl)

—> **Service de transport collectif**

Mickael PELLEGRINI (25 ans) a déjà une solide expérience dans le domaine des transports. Avec un Bac Pro Transport, il crée en 2009 une entreprise de logistique de transports. Laura VITTORI (21 ans) est titulaire d'un DUT Techniques de Commercialisation. Avec des compétences complémentaires, ils ont décidé de créer la Sarl IMPERIALE NAVETTE, un service de transport de personnes. Les deux associés sont soutenus dans leur démarche de création d'entreprise par la BGE Ajaccio et ils lanceront leur activité courant 2011.

Leur idée est innovante. IMPERIALE NAVETTE offrira un service qui n'existe pas encore en Corse : le transport collectif des personnes en minibus, essentiellement depuis les infrastructures portuaires et aéroportuaires vers la ville, la périphérie urbaine et les quartiers populaires. Ils proposeront également du transport de personnes personnalisé : de leur domicile à un point donné (aéroport, ports, commerces, services publics...), ainsi que des excursions. Les clients devraient rapidement adopter ces services leur procurant confort, tranquillité et gain de temps tout en bénéficiant de tarifs peu élevés. « *C'est avec la qualité de nos services et de nos véhicules que nous nous pourrions nous placer sur le marché du transport* ».

Les associés, qui ont toujours voulu être indépendants professionnellement, sont enthousiastes quant au développement de leur entreprise : ils ont déjà prospecté leur clientèle.

Installés dans le quartier Saint-Jean, Laura VITTORI et Mickael PELLEGRINI, veulent « *rendre accessible les transports de qualité à toute la population ajaccienne* ».

Etre lauréat de Talents des Cités pourra donner une forte visibilité à IMPERIALE NAVETTE et ils espèrent créer par la suite des emplois.

Critères d'évaluation des candidats :

- parcours du créateur (motivation, profil entrepreneurial),
- viabilité économique et financière du projet,
- impact de l'activité sur le quartier (création de lien social et d'emplois),
- mission d'« ambassadeur des quartiers ».

Ces deux lauréats concourent maintenant pour un prix national, et pour le « Grand prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale ».

Calendrier 2011

- 8 septembre : Jury national au Ministère de la Ville

Parmi les lauréats régionaux, le jury national désignera 10 lauréats nationaux. Ils recevront chacun 7 000 euros et seront accompagnés activement dans leur démarche par l'un des partenaires de *Talents des Cités*.

- En octobre, au Sénat :

- 20 octobre : Jury d'honneur. Il désignera le « Grand Prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale 2011 », dotés de 5 000 euros chacun ;
- 22 octobre : Cérémonie officielle de remise des prix dans l'hémicycle du Sénat, en présence de membres du Gouvernement, des partenaires *Talents des Cités* et de nombreuses personnalités du monde économique, sportif, culturel.

Une opération exemplaire

Depuis 2002, Talents des Cités a récompensé 338 créateurs d'entreprise et d'association, et porteurs de projets, installés dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

En témoignant de leur expérience, de leur réussite, ils incitent d'autres jeunes à entreprendre, à prendre en main leur avenir.

**Communication médias : Claude Lisbonis Communication / clc
T. +33 (0)1 42 02 17 40 — talentsdescites@claudelisbonis.com**



Talents des cités



Concours *Talents des Cités* 2011 10^e édition **Région Franche-Comté :** **3 entrepreneurs des quartiers primés**

Talents des Cités, à l'initiative du Ministère de la Ville et du Sénat, récompense pour la 10^e année consécutive les hommes et femmes qui créent leur entreprise ou projettent de le faire.

Talents des Cités est co-organisé par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), la Caisse des Dépôts et BGE (ex-Boutiques de Gestion), avec le soutien du Secrétariat général du Comité interministériel des villes, en partenariat avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), la Fondation SFR, la Société Générale, le Groupe Casino, GDF SUEZ, le groupe Safran, FinanCités, le Club XXI^e siècle, la Presse quotidienne régionale (SPQR), Public Sénat et France Télévisions.

www.talentsdescites.com

Talents des Cités encourage les jeunes entrepreneurs et mise sur la réussite des quartiers.

Le concours récompense les créateurs d'entreprises et les porteurs de projets de moins de 40 ans, installés dans un quartier prioritaire de la politique de la Ville, et qui sont accompagnés par un organisme de conseil en création d'entreprise.

Les participants s'inscrivent dans l'une des deux catégories :

- « Emergence » : pour ceux qui ont un projet d'entreprise,
- « Création » : pour ceux qui ont créé leur entreprise ou leur activité entre janvier 2008 et décembre 2010.

Les candidats sont auditionnés en juin par des jurys régionaux organisés par les BGE (ex-Boutique de gestion). Les lauréats remportent un prix de 1500 euros pour la catégorie « Emergence » et de 3 000 euros pour la catégorie « Création » et sont labellisés « Talent des Cités ».

Le jury régional de Franche-Comté, organisé par la BGE Franche-Comté, a désigné 3 lauréats Talents des Cités :

Catégorie Création :

● **Ouari SALMI pour VISIOMERIC (EurI)**

—> Agence de publicité, spécialisée dans la mise en place de réseaux d'écrans plasma géants

Catégorie Emergence :

● **Boualem HAKKAR pour LIKE DAT' (EurI)**

—> Fabrication et commercialisation de jus de dattes

● **Linda FELLOUS YAKHOUI pour LES BAINS D'AVICENNES (EurI)**

—> Hammam spa de tradition orientale

● **Région Franche-Comté, Belfort (90), quartier des Résidences**

Lauréat régional Talents des Cités 2011 - Catégorie Création

Ouari SALMI pour VISIOMERIC (Eurl)

—> **Agence de publicité, spécialisée dans la mise en place de réseaux d'écrans plasma géants**

Ouari SALMI (35 ans) est titulaire d'un DEUG Sciences de la Vie et de la Terre. Après avoir été concepteur et formateur Multimédia au Conseil général du Territoire de Belfort, il a travaillé en tant que fonctionnaire territorial à la Ville de Belfort pendant 3 ans. Il installait des cyber-centres dans la ville, en concevait le référentiel pédagogique commun et formait les intervenants responsables du bon fonctionnement. Passionné de multimédia et de nouvelles technologies de l'information et de la communication, il décide de créer son entreprise, accompagné dans sa démarche par la Chambre des métiers de Belfort. VISIOMERIC (Eurl) est née le 6 octobre 2009, implantée dans le quartier des Résidences à Belfort, dont Ouari SALMI est originaire.

VISIOMERIC met en place, dans l'Est de la France, un réseau d'écrans plasma géants : une alternative concurrentielle aux supports traditionnels de diffusion, qu'exprime bien le slogan de la société « *En situation d'attente, la publicité ne dérange plus mais accompagne !* »

La clientèle est locale, composée d'entreprises à 80% (concessionnaires automobiles, opticiens, chaînes de restauration, promoteurs immobiliers...), d'associations à 15% (salles de spectacles) et de collectivités et institutions (5%).

VISIOMERIC s'est développé rapidement grâce à une démarche particulière et risquée : l'offre gratuite pour ses partenaires (centres commerciaux, galeries, hypermarchés) lui a permis d'obtenir tous les marchés locaux. Avec 98 écrans installés, touchant 1,5 millions de contacts par mois, Visiomic se positionne comme leader dans le grand Est. L'installation d'une cinquantaine de nouveaux écrans est prévue en 2011 dans une dizaine de nouveaux lieux, ainsi que le recrutement de 4 salariés dont un infographiste et un commercial d'ici 2012 qui viendront renforcer l'équipe de 2 salariés.

Ouari SALMI participe à la vie du quartier. VISIOMERIC est le sponsor officiel de l'équipe de football : l'AS Belfort Sud. Elle fournit les maillots des seniors et juniors, et diffuse les dates des matchs sur le réseau d'écrans. « *Nous encourageons la démarche des bénévoles du quartier dans le développement du sport comme vecteur de réussite sociale et personnelle* ». Ouari SALMI recrute les jeunes du quartier qui ont des difficultés à trouver des stages et, lauréat Talents des Cités, il veut leur montrer qu'il est possible de réaliser ses projets. « *Je ne prétends pas être un exemple, mais j'espère simplement être un symbole d'espoir* ».

● **Région Franche-Comté, Besançon (25), quartier Clairs Soleils**

Lauréat régional Talents des Cités 2011 - Catégorie Emergence

Boualem HAKKAR pour LIKE DAT' (Eurl)

—> **Fabrication et commercialisation de jus de dattes**

Boualem HAKKAR (21 ans), étudiant en licence Administration Economique et Social à Besançon, a travaillé six mois en 2010 pour une société de distribution de boissons aux professionnels. Il était commercial sur le Grand Est et responsable de la gestion des stocks. Parallèlement, dans le cadre d'une étude universitaire, il découvre que les Touaregs vivaient plusieurs mois dans le désert avec pour seules provisions des dattes et de l'eau, un mélange qui apporte à lui seul l'essentiel des nutriments nécessaires quotidiennement au corps humain. Or il n'existe pas de boisson à base de dattes aujourd'hui ni en France, ni même dans l'Union européenne. Des recettes traditionnelles existent au Maghreb et un jus de dattes est commercialisé en Arabie Saoudite, mais il s'agit d'une boisson épaisse et très sucrée, ou alors gazeuse.

Boualem HAKKAR a donc décidé de fabriquer et commercialiser sur le marché français, puis européen, un jus de dattes rafraîchissant, consommable à toute heure de la journée en quantité importante. Il a par conséquent élaboré une nouvelle recette à partir de la matière première, ainsi qu'un packaging adapté. La notoriété internationale des vertus de la datte pour la santé est une garantie de réussite de son projet. Ce jus de fruit naturel répond aux tendances actuelles du marché de l'agroalimentaire. Il ne lui reste qu'à faire connaître son produit malgré son budget limité.

Il lancera son entreprise, LIKE DAT' (Eurl), en janvier 2012, implantée à Besançon, quartier Clairs Soleils où il habite. Il projette déjà d'embaucher un commercial et une secrétaire de son quartier, et à plus long terme de détenir les moyens de production afin de réduire les coûts de fabrication.

Lauréat Talents des Cités, il espère pouvoir ainsi « *faire changer l'image des jeunes des quartiers et montrer qu'il y existe de nombreux talents dans divers domaines* ».

● Région Franche-Comté, Montbelliard (25), quartier Citadelle

Lauréat régional Talents des Cités 2011 - Catégorie Emergence

Linda FELLOUS YAKHOUI pour LES BAINS D'AVICENNES (Eurl)

—> Hammam spa de tradition orientale

Linda FELLOUS YAKHOUI (38 ans) a 20 ans d'expérience professionnelle dans l'esthétique et une expérience de création d'entreprise réussie. Avec un CAP et un BP d'esthéticienne, elle travaille comme esthéticienne en Institut et comme enseignante en esthétique. Elle ouvre son propre Institut « Escale Beauté » à Vesoul en 2005. Elle suit ensuite une formation de socio-esthéticienne au CHU de Tours, option humanitaire et sociale, et travaille dans une maison de retraite, tout en étant elle-même formatrice au CFA de Vesoul (Centre de formation d'apprentis) au CODES 70 (Comité départemental d'éducation pour la santé et au Secours catholique de Montbéliard. Elle anime ainsi des groupes de recherche d'emploi, des ateliers d'estime et d'image de soi, de maquillage et soins, d'écoute...

Elle a envie de redevenir indépendante et d'ouvrir le premier hammam spa de tradition orientale de l'aire urbaine de Montbelliard, composé de cabines de soins esthétiques et d'un salon de thé. Elle utilise ainsi ses formations et savoir-faire : l'esthétique, la culture du hammam et elle a suivi une formation à la création d'entreprise. Elle est accompagnée dans son projet par la BGE de Belfort. « *Le marché du bien-être est un segment porteur de notre société* ».

LES BAINS D'AVICENNES (Eurl) ouvriront en octobre 2011. 7 jours/7, jusqu'à 22h, femmes et hommes pourront bénéficier de soins avec des produits cosmétiques issus de l'agriculture biologique et se détendre au salon de thé. Il reste encore à trouver le lieu.

Lauréate Talents des Cités, Linda FELLOUS YAKHOUI espère « *embaucher des gens issus des quartiers, afin de les aider à se former* ».

Critères d'évaluation des candidats :

- parcours du créateur (motivation, profil entrepreneurial),
- viabilité économique et financière du projet,
- impact de l'activité sur le quartier (création de lien social et d'emplois),
- mission d'« ambassadeur des quartiers ».

Ces trois lauréats concourent maintenant pour un prix national, et pour le « Grand prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale ».

Calendrier 2011

- 8 septembre : Jury national au Ministère de la Ville

Parmi les lauréats régionaux, le jury national désignera 10 lauréats nationaux. Ils recevront chacun 7 000 euros et seront accompagnés activement dans leur démarche par l'un des partenaires de *Talents des Cités*.

- En octobre, au Sénat :

- ✓ 20 octobre : Jury d'honneur. Il désignera le « Grand Prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale 2011 », dotés de 5 000 euros chacun ;
- ✓ 22 octobre : Cérémonie officielle de remise des prix dans l'hémicycle du Sénat, en présence de membres du Gouvernement, des partenaires *Talents des Cités* et de nombreuses personnalités du monde économique, sportif, culturel.

Une opération exemplaire

Depuis 2002, Talents des Cités a récompensé 338 créateurs d'entreprise et d'association, et porteurs de projets, installés dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

En témoignant de leur expérience, de leur réussite, ils incitent d'autres jeunes à entreprendre, à prendre en main leur avenir.

**Communication médias : Claude Lisbonis Communication / clic
T. 01 42 02 17 40 — talentsdescites@claudelisbonis.com**



Talents des cités



Concours *Talents des Cités* 2011 10^e édition

Guadeloupe : une entrepreneure des quartiers primés

Talents des Cités, à l'initiative du Ministère de la Ville et du Sénat, récompense pour la 10^e année consécutive les hommes et femmes qui créent leur entreprise ou projettent de le faire.

Talents des Cités est co-organisé par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), la Caisse des Dépôts et BGE (ex-Boutiques de Gestion), avec le soutien du Secrétariat général du Comité interministériel des villes, en partenariat avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), la Fondation SFR, la Société Générale, le Groupe Casino, GDF SUEZ, le groupe Safran, FinanCités, le Club XXI^e siècle, la Presse quotidienne régionale (SPQR), Public Sénat et France Télévisions.

www.talentsdescites.com

Talents des Cités **encourage les jeunes entrepreneurs et mise sur la réussite des quartiers.**

Le concours récompense les créateurs d'entreprises et les porteurs de projets de moins de 40 ans, installés dans un quartier prioritaire de la politique de la Ville, et qui sont accompagnés par un organisme de conseil en création d'entreprise.

Les participants s'inscrivent dans l'une des deux catégories :

- « Emergence » : pour ceux qui ont un projet d'entreprise,
- « Création » : pour ceux qui ont créé leur entreprise ou leur activité entre janvier 2008 et décembre 2010.

Les candidats sont auditionnés en juin par des jurys régionaux organisés par les BGE (ex-Boutique de gestion). Les lauréats remportent un prix de 1500 euros pour la catégorie « Emergence » et de 3 000 euros pour la catégorie « Création » et sont labellisés « Talent des Cités ».

**Le jury régional Guadeloupe, organisé par la Cité des métiers,
a désigné 1 lauréate *Talents des Cités* :**

Catégorie Emergence :

● **Audrey JASON pour LITTLE ENGLISH (EI)**

—> Ateliers ludiques d'anglais pour les enfants de 2 à 10 ans

• Région Guadeloupe, Abymes (971), quartier Chauffour

Lauréate Talents des Cités 2011 - catégorie Emergence

Audrey JASON pour LITTLE ENGLISH (EI)

—> Ateliers ludiques d'anglais pour les enfants de 2 à 10 ans

Audrey JASON (28 ans) est titulaire d'un DESS Gestion et évaluation des entreprises et des collectivités territoriales, après avoir passé une maîtrise LLCE (Langues, Littératures, Civilisations Etrangères) option anglais. Elle est passionnée par les langues étrangères : elle parle couramment anglais, mais également espagnol, en plus de ses langues natales, le français et le créole, et a des notions d'allemand et de mandarin. Elle s'est initiée à la formation aux langues étrangères en étant animatrice en FLE (Français Langue Étrangère) dans les écoles primaires et maternelles anglaises, puis est devenue formatrice-vacataire en anglais à la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Pointe-à-Pitre. Après avoir été assistante de direction à la DRCE Antilles-Guyane (Direction régionale du commerce extérieur), puis à l'UDAF Guadeloupe (Union départementale des associations familiales), elle a décidé de créer son entreprise, LITTLE ENGLISH (EI) : un service itinérant d'ateliers ludiques d'anglais pour les enfants de 2 à 10 ans.

Accompagnée par la BGE Guadeloupe, Audrey JASON commencera son activité en juillet 2011. Elle se déplacera dans différentes structures : crèches, centres de loisirs, haltes-garderies... et chez les particuliers accueillant un groupe d'enfants. L'objectif des ateliers est de faciliter l'accès à la langue anglaise au collège. « *La situation géographique de la Guadeloupe, au cœur du bassin caribéen anglophone, et la mondialisation de l'anglais rendent indispensable une maîtrise de l'anglais dès le plus jeune âge pour le Guadeloupéen. Parler anglais est un atout culturel, social et professionnel incontournable* ». L'apprentissage du vocabulaire du quotidien (fruits, légumes, couleurs, formes, salutations...) s'appuiera sur des supports pédagogiques créés par Audrey JASON ou avec les enfants qui participeront à un spectacle de fin d'année, en anglais.

Installée aux Abymes, quartier Chauffour, Audrey JASON veut ainsi « *donner un bagage éducatif à des enfants moins favorisés et leur faire comprendre qu'il est possible d'apprendre l'anglais, nécessaire pour leur réussite future* ». Le prix *Talents des Cités* va contribuer à faire de « *LITTLE ENGLISH, l'ascenseur des futurs bilingues* ».

Critères d'évaluation des candidats :

- parcours du créateur (motivation, profil entrepreneurial),
- viabilité économique et financière du projet,
- impact de l'activité sur le quartier (création de lien social et d'emplois),
- mission d'« ambassadeur des quartiers ».

Audrey JASON concourt maintenant pour un prix national, et pour le « Grand prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale ».

Calendrier 2011

- 8 septembre : Jury national au Ministère de la Ville

Parmi les lauréats régionaux, le jury national désignera 10 lauréats nationaux. Ils recevront chacun 7 000 euros et seront accompagnés activement dans leur démarche par l'un des partenaires de *Talents des Cités*.

- En octobre, au Sénat :

- 20 octobre : Jury d'honneur. Il désignera le « Grand Prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale 2011 », dotés de 5 000 euros chacun.
- 22 octobre : Cérémonie officielle de remise des prix dans l'hémicycle du Sénat, en présence de membres du Gouvernement, des partenaires *Talents des Cités* et de nombreuses personnalités du monde économique, sportif, culturel.

Une opération exemplaire

Depuis 2002, *Talents des Cités* a récompensé 338 créateurs d'entreprise et d'association, et porteurs de projets, installés dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

En témoignant de leur expérience, de leur réussite, ils incitent d'autres jeunes à entreprendre, à prendre en main leur avenir.

Communication médias : Claude Lisbonis Communication / clc
T. +33 (0)1 42 02 17 40 — talentsdescites@claudelisbonis.com



Talents des cités



Concours Talents des Cités 2011 10^e édition

Guyane: 2 entrepreneurs des quartiers primés

Talents des Cités, à l'initiative du Ministère de la Ville et du Sénat, récompense pour la 10^e année consécutive les hommes et femmes qui créent leur entreprise ou projettent de le faire.

Talents des Cités est co-organisé par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), la Caisse des Dépôts et BGE (ex-Boutiques de Gestion), avec le soutien du Secrétariat général du Comité interministériel des villes, en partenariat avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), la Fondation SFR, la Société Générale, le Groupe Casino, GDF SUEZ, le groupe Safran, FinanCités, le Club XXI^e siècle, la Presse quotidienne régionale (SPQR), Public Sénat et France Télévisions.

www.talentsdescites.com

Talents des Cités **encourage les jeunes entrepreneurs et mise sur la réussite des quartiers.**

Le concours récompense les créateurs d'entreprises et les porteurs de projets de moins de 40 ans, installés dans un quartier prioritaire de la politique de la Ville, et qui sont accompagnés par un organisme de conseil en création d'entreprise.

Les participants s'inscrivent dans l'une des deux catégories :

- « Emergence » : pour ceux qui ont un projet d'entreprise,
- « Création » : pour ceux qui ont créé leur entreprise ou leur activité entre janvier 2008 et décembre 2010.

Les candidats sont auditionnés en juin par des jurys régionaux organisés par les BGE (ex-Boutique de gestion). Les lauréats remportent un prix de 1500 euros pour la catégorie « Emergence » et de 3 000 euros pour la catégorie « Création » et sont labellisés « Talent des Cités ».

**Le jury régional de Guyane, organisé par la BGE Guyane,
a désigné 2 lauréats Talents des Cités :**

Catégorie Création :

● **Thomas BEBRONNE pour T. LOCATION MACHINE /TLM (EI)**

—> Location, vente et livraison de machines et consommables pour travaux et chantiers

Catégorie Emergence :

● **Sarita BRIQUET pour BSI GUYANE (Eurl)**

—> Services informatiques (SSII)

● **Région Guyane, Kourou (973), quartier du Vieux-Bourg**

Lauréat Talents des Cités 2011 - catégorie Création

Thomas BEBRONNE pour T. LOCATION MACHINE /TLM (EI)

—> **Location, vente et livraison de machines et consommables pour travaux et chantiers**

Après un Bac Pro agricole, Thomas BEBRONNE (27 ans) s'est fortement impliqué au sein du tissu associatif local : il a créé en 2002 l'association Minuscule-Echassiers et a formé les jeunes guyanais à la pratique des échasses. Il a enchaîné les contrats à durée déterminée comme vendeur et magasinier au sein de différentes entreprises de Kourou : à Bureau Vallée, une société de fourniture pour bureau, puis à Conforama et à Le Gac, une entreprise de vente de matériels de bricolage et de construction. Ayant eu un besoin personnel en outillage et machines pour sa maison familiale, il s'est alors aperçu qu'il n'y avait pas, sur Kourou, une telle entreprise de location pour les particuliers. Il a alors décidé alors de construire un projet professionnel stable et durable, dans la lignée de ses expériences professionnelles. Accompagné dans sa démarche par la BGE Guyane, puis par CB Conseils, entreprise d'accompagnement tenue par sa sœur, il a lancé en décembre 2010 T. LOCATION MACHINE /TLM (EI) : location et livraison de machines et consommables pour travaux et chantiers, dédiée aux particuliers et aux petites entreprises. Il propose également des services de bricolage, petit chantier et jardinage, ainsi que la vente de machines et consommables.

T. LOCATION MACHINE /TLM a trois points forts : la mobilité, la disponibilité et des tarifs concurrentiels. Thomas BEBRONNE s'est équipé d'une camionnette, transformée en « magasin ambulant » pour la livraison des matériels et outillage. Ses services sont assurés 7 jours sur 7, le week-end étant un temps fort pour le bricolage familial. Il pratique des tarifs concurrentiels grâce à des frais de fonctionnement limités : pas de local commercial, pas de salariés en ouverture d'entreprise... Mais il a l'objectif de développer TLM. Il a déjà réalisé une première campagne de communication : création d'un logo, affichage, distribution de flyers, personnalisation de la camionnette aux couleurs de TLM... Il a prévu l'ouverture d'un site internet dédié et un affichage de bannières sur les sites les plus visités de Guyane. Il investit dans l'achat de matériels pour répondre à toutes les demandes : meuleuses, perceuses, ponceuses, marteau piqueur, disquuseuse... Il vise ainsi le marché des professionnels en les incitant à la location, tout en proposant de la vente sur commande de machines et matériels.

Thomas BEBRONNE a l'objectif de créer deux emplois dans les 3 ans et recrutera des jeunes de son quartier, Vieux Bourg. En contact direct avec ces jeunes, il facilite déjà leurs activités professionnelles en pratiquant pour eux des conditions particulières de location d'outillage : délais de paiement, pas de caution...

Lauréat Talents de Cités, il souhaite « les aider à réfléchir sur leur propre projet, les conseiller sur la création d'entreprise, leur expliquer l'ensemble des étapes de ce long parcours où la patience, l'optimisme, la motivation et l'accompagnement par des structures spécialisées sont indispensables ».

● **Région Guyane, Cayenne (973), quartier ZAC Galmot**

Lauréat Talents des Cités 2011 - catégorie Emergence

Sarita BRIQUET pour BSI GUYANE (Eurl)

—> **Services informatiques (SSII)**

Sarita BRIQUET (30 ans), titulaire d'un diplôme de Technicien supérieur en maintenance informatique et réseaux, a suivi de nombreuses formations tout en travaillant dans différentes entreprises comme administratrice Systèmes et Réseaux. En 2011, sans emploi, un bilan de compétence la rassure sur ses capacités, et forte de ses 10 ans d'expérience, elle a décidé de créer sa propre entreprise : BSI GUYANE, spécialisée dans les services informatiques - ingénierie, conseil, audit et infogérance partielle ou totale. Le plus de BSI GUYANE : proposer un accompagnement avec des conseils personnalisés aux clients, ainsi que des abonnements adaptés à l'infrastructure et au parc informatique de chaque client. « Ce concept est très peu connu par les PME guyanaises, mais ce marché a un réel potentiel ».

La couveuse d'entreprise Nou La Ké To l'accompagne dans sa démarche et Sarita BRIQUET a pu faire l'étude de son projet et y tester son activité. Elle lancera BSI GUYANE en juillet 2011 dans la ZAC Galmot à Cayenne.

Lauréate Talents des Cités, elle souhaite montrer qu'il est possible de « créer son activité avec le soutien des structures d'aide à la création d'entreprise ».

Critères d'évaluation des candidats :

- parcours du créateur (motivation, profil entrepreneurial),
- viabilité économique et financière du projet,
- impact de l'activité sur le quartier (création de lien social et d'emplois),
- mission d'« ambassadeur des quartiers ».

Ces deux lauréats concourent maintenant pour un prix national, et pour le « Grand prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale ».

Calendrier 2011

- 8 septembre : Jury national au Ministère de la Ville

Parmi les lauréats régionaux, le jury national désignera 10 lauréats nationaux. Ils recevront chacun 7 000 euros et seront accompagnés activement dans leur démarche par l'un des partenaires de *Talents des Cités*.

- En octobre, au Sénat :

- 20 octobre : Jury d'honneur. Il désignera le « Grand Prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale 2011 », dotés de 5 000 euros chacun.
- 22 octobre : Cérémonie officielle de remise des prix dans l'hémicycle du Sénat, en présence de membres du Gouvernement, des partenaires *Talents des Cités* et de nombreuses personnalités du monde économique, sportif, culturel.

Une opération exemplaire

Depuis 2002, *Talents des Cités* a récompensé 338 créateurs d'entreprise et d'association, et porteurs de projets, installés dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

En témoignant de leur expérience, de leur réussite, ils incitent d'autres jeunes à entreprendre, à prendre en main leur avenir.

Communication médias : Claude Lisbonis Communication / clc
T. +33 (0)1 42 02 17 40 — talentsdescites@claudelisbonis.com



Talents des cités



Concours *Talents des Cités* 2011 10^e édition

Haute-Normandie : 2 entrepreneurs des quartiers primés

Talents des Cités, à l'initiative du Ministère de la Ville et du Sénat, récompense pour la 10^e année consécutive les hommes et femmes qui créent leur entreprise ou projettent de le faire.

Talents des Cités est co-organisé par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), la Caisse des Dépôts et BGE (ex-Boutiques de Gestion), avec le soutien du Secrétariat général du Comité interministériel des villes, en partenariat avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), la Fondation SFR, la Société Générale, le Groupe Casino, GDF SUEZ, le groupe Safran, FinanCités, le Club XXI^e siècle, la Presse quotidienne régionale (SPQR), Public Sénat et France Télévisions.

www.talentsdescites.com

Talents des Cités encourage les jeunes entrepreneurs et mise sur la réussite des quartiers.

Le concours récompense les créateurs d'entreprises et les porteurs de projets de moins de 40 ans, installés dans un quartier prioritaire de la politique de la Ville, et qui sont accompagnés par un organisme de conseil en création d'entreprise.

Les participants s'inscrivent dans l'une des deux catégories :

- « Emergence » : pour ceux qui ont un projet d'entreprise,
- « Création » : pour ceux qui ont créé leur entreprise ou leur activité entre janvier 2008 et décembre 2010.

Les candidats sont auditionnés en juin par des jurys régionaux organisés par les BGE (ex-Boutique de gestion). Les lauréats remportent un prix de 1500 euros pour la catégorie « Emergence » et de 3 000 euros pour la catégorie « Création » et sont labellisés « Talent des Cités ».

Le jury régional, organisé par la BGE Haute-Normandie, a désigné 2 lauréats *Talents des Cités* :

Catégorie Création :

● **Médéric BLANC pour FORM&YOU (Eurl)**

—> Coaching sportif à domicile

Catégorie Emergence :

● **Rachid BENABDALLAH pour le Centre de découverte du Marais-Vernier (ass.)**

—> Réinsertion sociale des jeunes à travers des activités de loisirs

● **Région Haute-Normandie, Le Havre (76), Quartier Mont-Gaillard**

Lauréat régional Talents des Cités 2011 - Catégorie Création

Médéric BLANC pour FORM&YOU (Eurl)

—> **Coaching sportif à domicile**

Médéric BLANC (29 ans) est titulaire d'une licence STAPS/Activités Physiques Adaptées et Santé, et d'une carte professionnelle d'éducateur sportif. Spécialiste de basket-ball, il est diplômé entraîneur jeunes/juniors et arbitre les compétitions régionales depuis 12 ans. Après plusieurs postes comme animateur et éducateur sportif, il se retrouve au chômage en 2009 et décide de créer son entreprise et donc son emploi.

Accompagné par le Service Amorçage de Projets de la Ville du Havre, FORM&YOU (Eurl) démarre en septembre 2009. Médéric BLANC propose des cours de sport à domicile avec un suivi personnalisé, 6 jours sur 7 de 7h à 22h. L'entreprise est agréée « service à la personne » par la Direction Départementale du Travail, ce qui permet à ses clients de bénéficier de réductions fiscales. « *Cela fait 10 ans que le secteur du bien-être est en pleine mutation et il ne connaît pas la crise. J'ai souhaité être la première entreprise agréée au Havre* ». Un cours particulier est au tarif de 40 euros, dont la moitié peut être déduite des impôts. Médéric BLANC propose également des cours en petits groupes.

Implantée dans le quartier de la Mare Rouge, FORM&YOU est la première entreprise de ce type basée sur le secteur Haut-normand, et n'a pas de concurrent direct. Sa clientèle est composée majoritairement de femmes actives, entre 25 et 40 ans (à 70%), ainsi que d'étudiants, chefs d'entreprise, femmes au foyer...

Pour développer sa clientèle, il vient de lancer une campagne de publicité : distribution de 50 000 flyers dans les boîtes aux lettres, sur les pare-brises, dans les commerces..., affichage dans la ville du Havre et ses alentours, première séance d'essai gratuite.

Son objectif est de travailler avec les entreprises et d'embaucher un salarié. Il devra pour cela avoir recours au portage salarial dans un premier temps.

Médéric BLANC s'investit dans la vie locale. Il participe à la « Fête de mon quartier » en créant un stand pour faire découvrir gratuitement le monde du fitness aux habitants, montrer aux élus les bienfaits du sport qu'il faut démocratiser dans les quartiers.

« *Etre lauréat Talents des Cités, c'est donner aux jeunes l'envie d'entreprendre. Avec de la motivation, l'aide d'organismes de conseil, on peut mettre en place son projet et lancer son entreprise* ».

● **Région Haute-Normandie, Le Havre (76), Quartier de la Mare Rouge**

Lauréat régional Talents des Cités 2011 - Catégorie Emergence

Rachid BENABDALLAH pour le Centre de découverte du Marais-Vernier (ass.)

—> **Activité : Réinsertion sociale des jeunes à travers des activités de loisirs**

Après avoir été ferrailleur soudeur, opérateur sur des chantiers de désamiantage et conducteur de cars, Rachid BENABDALLAH (26 ans) est aujourd'hui en contrat déterminé de 6 mois à EDF.

Il a décidé de créer une association de réinsertion sociale pour aider les jeunes des quartiers sensibles du Havre, en leur proposant des activités en « *pleine nature* ». Il dispose d'un grand terrain dans le Marais-Vernier et pourra organiser des activités de loisirs : ferme ouverte, organisation de randonnées, campings... Il est accompagné dans son projet par le Service amorçage de projets du Havre. LE CENTRE DECOUVERTE DU MARAIS VERNIER sera ouvert en juin 2011. Il reste encore à aménager les lieux et les bâtiments.

Rachid BENABDALLAH a une passion, les chevaux, qu'il souhaite transmettre aux jeunes des quartiers sensibles. L'équitation génère une discipline et des valeurs qui l'ont aidé dans son parcours et qu'il souhaite faire partager. Il suit une formation qualifiante pour organiser des cours d'équitation et des courses d'endurance. « *Je souhaite faire découvrir le monde équestre aux jeunes en difficulté afin de les sortir de leur environnement et contribuer à les engager dans une réussite sociale et professionnelle* ».

Le prix Talents des Cités lui apporte « *une crédibilité au niveau local, vis-à-vis des acteurs socio-économiques et financiers. C'est une victoire que je veux partager avec les habitants, les jeunes de mon quartier, la Mare Rouge : on peut y arriver !* »

Critères d'évaluation des candidats :

- parcours du créateur (motivation, profil entrepreneurial),
- viabilité économique et financière du projet,
- impact de l'activité sur le quartier (création de lien social et d'emplois),
- mission d'« ambassadeur des quartiers ».

Ces deux lauréats concourent maintenant pour un prix national, et pour le « Grand prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale ».

Calendrier 2011

- 8 septembre : Jury national au Ministère de la Ville

Parmi les lauréats régionaux, le jury national désignera 10 lauréats nationaux. Ils recevront chacun 7 000 euros et seront accompagnés activement dans leur démarche par l'un des partenaires de *Talents des Cités*.

- En octobre, au Sénat :

- ✓ 20 octobre : Jury d'honneur. Il désignera le « Grand Prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale 2011 », dotés de 5 000 euros chacun ;
- ✓ 22 octobre : Cérémonie officielle de remise des prix dans l'hémicycle du Sénat, en présence de membres du Gouvernement, des partenaires *Talents des Cités* et de nombreuses personnalités du monde économique, sportif, culturel.

Une opération exemplaire

Depuis 2002, Talents des Cités a récompensé 338 créateurs d'entreprise et d'association, et porteurs de projets, installés dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

En témoignant de leur expérience, de leur réussite, ils incitent d'autres jeunes à entreprendre, à prendre en main leur avenir.

**Communication médias : Claude Lisbonis Communication / clc
T. 01 42 02 17 40 — talentsdescites@claudelisbonis.com**



Talents des cités



Concours *Talents des Cités* 2011 10^e édition

Ile-de-France : 4 entrepreneurs des quartiers primés

Talents des Cités, à l'initiative du Ministère de la Ville et du Sénat, récompense pour la 10^e année consécutive les hommes et femmes qui créent leur entreprise ou projettent de le faire.

Talents des Cités est co-organisé par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), la Caisse des Dépôts et BGE (ex-Boutiques de Gestion), avec le soutien du Secrétariat général du Comité interministériel des villes, en partenariat avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), la Fondation SFR, la Société Générale, le Groupe Casino, GDF SUEZ, le groupe Safran, FinanCités, le Club XXI^e siècle, la Presse quotidienne régionale (SPQR), Public Sénat et France Télévisions.

www.talentsdescites.com

Talents des Cités encourage les jeunes entrepreneurs et mise sur la réussite des quartiers.

Le concours récompense les créateurs d'entreprises et les porteurs de projets de moins de 40 ans, installés dans un quartier prioritaire de la politique de la Ville, et qui sont accompagnés par un organisme de conseil en création d'entreprise.

Les participants s'inscrivent dans l'une des deux catégories :

- « Emergence » : pour ceux qui ont un projet d'entreprise,
- « Création » : pour ceux qui ont créé leur entreprise ou leur activité entre janvier 2008 et décembre 2010.

Les candidats sont auditionnés en juin par des jurys régionaux organisés par les BGE (ex-Boutique de gestion). Les lauréats remportent un prix de 1500 euros pour la catégorie « Emergence » et de 3 000 euros pour la catégorie « Création » et sont labellisés « Talent des Cités ».

Les jurys régionaux Ile-de-France, organisés par la BGE PaRIF, ont désigné 4 lauréats Talents des Cités 2011 :

Catégorie Création :

● **Peggy CAPERET pour PSYCHOLOGIE & CULTURE (EI)**

—> Accompagnement d'expatriés et de migrants rencontrant des difficultés psychologiques et sociales d'adaptation, et formation interculturelle pour professionnels du social.

● **Amina ORAIN pour PRINCESSE A (Sarl)**

—> Prothésiste capillaire et mammaire, conseil beauté pour les femmes touchées par le cancer.

Catégorie Emergence :

● **Dolorès JOSEPH-MATHIEU pour PIQUE A CŒUR (Sarl)**

—> Création d'une marque de prêt-à-porter sportwear et streetwear en matières bio et recyclées.

● **Mamadou Djiby SALL pour MONEYFAST INTERNATIONAL (Sas)**

—> Service de transferts individuels d'argent à l'international et de micro-crédit.

● **Région Ile-de-France - Paris 18^e arrondissement – quartier La chapelle**

Lauréat Talents des Cités 2011 - catégorie Création

Peggy CAPERET pour PSYCHOLOGIE & CULTURE (EI)

—> **Accompagnement d'expatriés et de migrants rencontrant des difficultés psychologiques et sociales d'adaptation, et formation interculturelle pour professionnels du social.**

Peggy CAPERET (39 ans), titulaire d'une maîtrise de Psychologie, travail et vie sociale, et d'un DESS de Psychologie des actions interculturelles, a travaillé au Tribunal pour enfants de Rio de Janeiro (Brésil), puis au sein d'un dispositif de Réussite éducative de l'Essonne, et a été chargée de cours de psychologie auprès d'étudiants en médecine. En 2009, elle se retrouve sans perspective d'emploi dans l'interculturel, les postes salariés pour travailler auprès de publics migrants étant rares. Pour entretenir sa pratique d'analyse thérapeutique, elle reçoit bénévolement des expatriés de l'humanitaire pour l'association "Psychologues du monde". « *Cette activité m'a permis d'acquérir des compétences pour le service le plus innovant de mon entreprise : l'accompagnement d'expatriés, et de découvrir qu'il existait une forte demande* ». Elle décide alors de continuer dans cette voie de manière indépendante et crée PSYCHOLOGIE & CULTURE en octobre 2010. Elle est aidée dans sa démarche de création et de développement de son entreprise par la BGE PaRIF.

PSYCHOLOGIE & CULTURE propose trois types d'interventions : le soutien psychologique d'expatriés en difficulté à leur retour de mission humanitaire afin qu'ils retrouvent leurs repères et se projettent à nouveau, le suivi psychologique de migrants installés en France pour aider adultes et adolescents en souffrance à s'insérer dans l'environnement social, professionnel ou scolaire. La troisième intervention porte sur la formation interculturelle de professionnels du secteur socioéducatif dans l'objectif d'améliorer les relations et la qualité du service en diminuant les risques d'incompréhensions et de conflits. Son public ayant peu de ressources, ses clients sont surtout des prescripteurs : ONG, associations communautaires, collectivités territoriales...

Peggy CAPERET a implanté son entreprise dans le 18^e arrondissement à Paris et a choisi de cibler son marché sur la région Ile-de-France qui regroupe 77% des ONG membres de Coordination Sud, la plateforme nationale des ONG françaises, et où s'installent la majorité des personnes étrangères pour bénéficier du marché du travail le plus dynamique du pays.

« *Mon objectif de développer mon entreprise est extrêmement "énergivore". Par la suite, je souhaite faire partager mon expérience et animer des groupes de parole de porteurs de projets sur le quartier* ».

● **Région Ile-de-France – Clamart (92) – quartier Centre ville**

Lauréat Talents des Cités 2011 - catégorie Création

Amina ORAIN pour PRINCESSE A (Sarl)

—> **Prothésiste capillaire et mammaire, conseil beauté pour les femmes touchées par le cancer**

Amina ORAIN (32 ans) s'est formée à l'écoute « *des femmes qui veulent prendre soin d'elles* » en travaillant comme responsable d'un salon de coiffure Dessange, et à celles qui luttent contre la maladie en tant qu'accompagnatrice auprès de personnes malades. Son expérience chez Dessange lui a également appris à manager une équipe et à gérer une boutique.

En 2009, elle décide de créer sa propre activité en associant son expérience professionnelle, ses compétences et son désir d'aider les gens. En décembre 2009, elle ouvre sa boutique, PRINCESSE A, dans le centre ville de Clamart, conseillée par Hauts-de-Seine Initiatives.

PRINCESSE A est un établissement spécialisé dans la vente de prothèses capillaires médicalisées et esthétiques pour femmes et hommes (volumateurs, turbans...) et de prothèses mammaires externes pour les femmes ayant subies une ablation de sein. On y trouve aussi des maillots de bain, de la lingerie fine médicalisée, des produits cosmétiques adaptés... et tous les conseils pour « *embellir et accompagner les femmes et les hommes dans leur lutte contre le cancer* ». L'objectif est qu'ils soient à nouveau « *en harmonie avec leur corps et reprennent confiance en elles* ».

Les clients sont à 100% des particuliers et des patients des hôpitaux de la région. Les bénéficiaires de la CMU (Couverture maladie universelle) et de l'AME (Aide médicale de l'Etat) sont aussi les bienvenues et les produits sont remboursés par la Sécurité sociale. PRINCESSE A pratique le tiers payant et se charge aussi d'établir les dossiers pour les remboursements.

PRINCESSE A se développe très rapidement. Amina ORAIN a déjà ouvert deux autres boutiques : une dans le 17^e arrondissement de Paris et une à Alençon (61), et projette d'embaucher trois personnes en CDI d'ici fin 2011.

Amina ORAIN intervient également bénévolement auprès des femmes et des hommes du quartier et du département. La mairie de Clamart lui a mis un local à disposition pour organiser des réunions « conseils beauté » pour celles et ceux qui sont touchés par le cancer : l'occasion de vivre différemment sa maladie et de sentir entourés.

● **Région Ile-de-France – Epinay-sur-Seine (93)**

Lauréat Talents des Cités 2011 - catégorie Emergence

Dolorès JOSEPH-MATHIEU pour PIQUE A CŒUR (Sarl)

—> **Création d'une marque de prêt-à-porter sportswear and streetwear en matières bio et recyclées.**

Dolorès JOSEPH-MATHIEU (27 ans), titulaire d'un Brevet de technicien dessinateur maquettiste (lycée d'Art Appliquée Auguste Renoir), suit des cours de stylisme et modélisme à l'Institut Paris-Modélisme. Parallèlement, elle passe le BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) puis le BPJEPS Loisir tous publics (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport).

Elle travaille dans un premier temps comme animatrice socioculturelle et directrice-adjointe de centres de vacances, puis se consacre à sa passion en étant styliste, modéliste, graphiste et décoratrice d'événementiels sportifs et culturels pour différentes associations.

Mais Dolorès JOSEPH-MATHIEU a toujours voulu créer sa propre marque. En 2011, elle décide de se lancer : PIQUE A CŒUR sera sa marque, du prêt-à-porter sportswear and streetwear, féminin et masculin, utilisant des matières bio et recyclées. Le textile proviendra du commerce équitable et la fabrication sera « made in France ».

Trois points forts garantissent sa réussite commerciale : tout d'abord le design des produits est original et les motifs sont spécifiques à la marque, ensuite elle démarché les boutiques multimarques, bio et non bio, et enfin elle participe à des événements culturels et sportifs pour se faire connaître. « Made in France » sera un atout quand la marque sera prête à l'exportation. Mais elle manque encore de capital et de contact dans le milieu de la mode.

Dolorès JOSEPH-MATHIEU bénéficie d'un accompagnement complet : elle a été aidée dans le montage de son projet par une conseillère de l'APSIE (Association Promotion Initiative Economique) et par la Chambre de métiers et de l'artisanat. Elle a intégré la couveuse régionale GEAI (Groupement d'Entrepreneurs Accompagnés Individuellement) pour pouvoir tester sa marque, dans le 93, à côté d'Epinay-sur-Seine où elle habite. L'activité est lancée depuis juin 2011, et la création de l'entreprise en Sarl est prévue pour l'automne 2012.

Lauréate Talents des Cités, elle souhaite être « un porte-parole pour conseiller et aider d'autres à créer leur entreprise ».

● **Région Ile-de-France – Argenteuil (95) - quartier Val d'Argenteuil Sud**

Lauréat Talents des Cités 2011 - catégorie Emergence

Mamadou Djiby SALL pour MONEYFAST INTERNATIONAL (Sas)

—> **Service de transferts individuels d'argent à l'international et de micro-crédit**

Mamadou Djiby SALL (32 ans), titulaire d'un Master II de Politique financière et Finance de marché, a notamment étudié au Kingston College de Londres. Avec 6 ans d'expérience dans le secteur bancaire, il est aujourd'hui Business Analyst dans le secteur bancaire. Il a décidé de créer MONEYFAST INTERNATIONAL, une SAS de service de transfert d'argent à l'international, de personne à personne, spécialisée sur les flux entre le Sénégal/Mali et la France pour sa première année d'activité. Plusieurs raisons l'ont conduit à réaliser ce projet : il connaît les besoins des migrants africains – et tout particulièrement des Sénégalais et Maliens vivant en France; comme beaucoup d'entre eux, il aidait financièrement sa mère restée au Sénégal. Par ailleurs, depuis dix ans, les transferts de revenus des travailleurs migrants des pays du Sud sont en constante augmentation : environ 93 milliards de dollars US en 2003. Les coûts des commissions en Afrique atteignent jusqu'à 25% du montant transféré, principalement au bénéfice de Western Union et Money Gram, deux compagnies qui contrôlent 65% du marché.

MONEYFAST INTERNATIONAL proposera aux migrants des commissions très concurrentielles pour venir en aide à leur famille, et développera l'économie solidaire : 15% du bénéfice net de l'entreprise sera affecté à des opérations de micro-crédit. « Cette initiative va permettre de financer des microprojets d'entrepreneurs et d'artisans, favorisant l'activité et la création de richesse ». Les fonds seront alloués en priorité aux femmes porteuses de projets vivant dans les régions pauvres, et seront gérés par les partenaires au Sénégal et au Mali de MONEYFAST INTERNATIONAL. Un contrat de partenariat est en cours de signature avec l'UMECAS (Union des Mutuelles d'Épargne et de Crédit des Artisans du Sénégal) qui dispose d'agences dans les grandes villes.

L'équipe d'associés est « dynamique et prête à conquérir une grande part du marché français ». Esther WALIFETE, avec plus de 20 ans d'expérience dans le secteur bancaire, est aujourd'hui chef de projet informatique chez BNP Paribas ; elle sera directrice de systèmes d'information. Aliou DIALLO maîtrise l'ensemble des systèmes informatiques et a également une formation d'Agent Money Gram ; aujourd'hui chef de projet de production au Groupe Aprionis, il sera co-directeur des systèmes d'Information. Alioune BASS, avec une expérience commerciale de près de 7 ans, sera responsable de l'équipe commerciale. L'activité démarrera en août 2011, date de réception de l'agrément de la Banque de France, obligatoire pour les activités de transfert d'argent.

Lauréats Talents des Cités, ils veulent contribuer à « développer l'esprit d'initiative des jeunes ».

Critères d'évaluation des candidats :

- parcours du créateur (motivation, profil entrepreneurial),
- viabilité économique et financière du projet,
- impact de l'activité sur le quartier (création de lien social et d'emplois),
- mission d'« ambassadeur des quartiers ».

Salima SAA, présidente de l'ACSE, a remis un prix régional aux quatre lauréats qui concourent maintenant pour un prix national, et pour le « Grand prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale ».

Calendrier 2011

- 8 septembre : Jury national au Ministère de la Ville

Parmi les lauréats régionaux, le jury national désignera 10 lauréats nationaux. Ils recevront chacun 7 000 euros et seront accompagnés activement dans leur démarche par l'un des partenaires de *Talents des Cités*.

- En octobre, au Sénat :

- ✓ 20 octobre : Jury d'honneur. Il désignera le « Grand Prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale 2011 », dotés de 5 000 euros chacun ;
- ✓ 22 octobre : Cérémonie officielle de remise des prix dans l'hémicycle du Sénat, en présence de membres du Gouvernement, des partenaires *Talents des Cités* et de nombreuses personnalités du monde économique, sportif, culturel.

Une opération exemplaire

Depuis 2002, Talents des Cités a récompensé 338 créateurs d'entreprise et d'association, et porteurs de projets, installés dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

En témoignant de leur expérience, de leur réussite, ils incitent d'autres jeunes à entreprendre, à prendre en main leur avenir.

**Communication médias : Claude Lisbonis Communication / clc
T. 01 42 02 17 40 — talentsdescites@claudelisbonis.com**



Talents des cités



Concours *Talents des Cités* 2011 10^e édition **Région Languedoc-Roussillon :** **1 entrepreneur des quartiers primé**

Talents des Cités, à l'initiative du Ministère de la Ville et du Sénat, récompense pour la 10^e année consécutive les hommes et femmes qui créent leur entreprise ou projettent de le faire.

Talents des Cités est co-organisé par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), la Caisse des Dépôts et BGE (ex-Boutiques de Gestion), avec le soutien du Secrétariat général du Comité interministériel des villes, en partenariat avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), la Fondation SFR, la Société Générale, le Groupe Casino, GDF SUEZ, le groupe Safran, FinanCités, le Club XXI^e siècle, la Presse quotidienne régionale (SPQR), Public Sénat et France Télévisions.

www.talentsdescites.com

Talents des Cités encourage les jeunes entrepreneurs et mise sur la réussite des quartiers.

Le concours récompense les créateurs d'entreprises et les porteurs de projets de moins de 40 ans, installés dans un quartier prioritaire de la politique de la Ville, et qui sont accompagnés par un organisme de conseil en création d'entreprise.

Les participants s'inscrivent dans l'une des deux catégories :

- « Emergence » : pour ceux qui ont un projet d'entreprise,
- « Création » : pour ceux qui ont créé leur entreprise ou leur activité entre janvier 2008 et décembre 2010.

Les candidats sont auditionnés en juin par des jurys régionaux organisés par les BGE (ex-Boutique de gestion). Les lauréats remportent un prix de 1500 euros pour la catégorie « Emergence » et de 3 000 euros pour la catégorie « Création » et sont labellisés « Talent des Cités ».

Le jury régional de Languedoc-Roussillon, organisé par la BGE Gard, a désigné 1 lauréat Talents des Cités :

Catégorie Création :

● **Marine GUILHEM et Maria MEILHAC pour ZADIGOZINC (Association)**

—> Café associatif pour les enfants

● **Région Languedoc-Roussillon, Montpellier (34), quartier Gambetta**

Lauréat régional Talents des Cités 2011 - Catégorie Création

Marine GUILHEM et Maria MEILHAC pour ZADIGOZINC (Association)

—> **Café associatif pour les enfants**

Marine GUILHEM (36 ans), formatrice FLE (Français Langue Etrangère) et animatrice au sein du Dispositif de Réussite Éducative (DRE), et Maria MEILHAC (34 ans), psychologue sociale, ont travaillé 4 ans au sein d'une association d'insertion et d'action sociale. Elles ont ainsi pu constater les grandes difficultés des familles pour financer des activités pour leurs enfants. Elles ont alors décidé de créer un café associatif pour les enfants, en s'inspirant de ceux de Paris (Café Zoïde) et de Lille (les Potes en Ciel). Les statuts de l'association ZADIGOZINC sont déposés en janvier 2010. Elles ont été accompagnées dans leur démarche par la BGE Montpellier.

ZADIGOZINC accueille les enfants de 0 à 16 ans et leur entourage, et propose des jeux, des ateliers, des livres, des goûters... Les objectifs sont multiples et complémentaires : l'épanouissement de l'enfant, le soutien à la parentalité, la lutte contre l'isolement social, le renforcement des échanges intergénérationnels, et l'ouverture à la diversité. Le projet est subventionné en 2011 dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, et Marine GUILHEM et Maria MEILHAC travaillent à temps plein bénévolement au sein de l'association, en développant un réseau de partenaires institutionnels et associatifs.

Elles souhaitent implanter ZADIGOZINC dans le quartier Gambetta, car la mixité de ses habitants (personnes seules, mères isolées, familles nouvellement arrivées, collèves et lycées...) correspond au public souhaité dans le café. Elles doivent encore trouver un local. En attendant, elles ont amorcé l'activité dans le cadre de cafés ambulants en communiquant via le site www.zadigozinc.fr, puis elles seront à partir de septembre 2011 à la Maison Pour Tous Léo Lagrange, quartier Paillade.

« *Le prix régional Talents des Cités 2011 valorise notre projet qui mobilise la participation de tous les habitants du quartier et améliore leur quotidien* ».

Critères d'évaluation des candidats :

- parcours du créateur (motivation, profil entrepreneurial),
- viabilité économique et financière du projet,
- impact de l'activité sur le quartier (création de lien social et d'emplois),
- mission d'« ambassadeur des quartiers ».

**Ce lauréat concourt maintenant pour un prix national,
et pour le « Grand prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale ».**

Calendrier 2011

- 8 septembre : Jury national au Ministère de la Ville

Parmi les lauréats régionaux, le jury national désignera 10 lauréats nationaux. Ils recevront chacun 7 000 euros et seront accompagnés activement dans leur démarche par l'un des partenaires de *Talents des Cités*.

- En octobre, au Sénat :

- ✓ 20 octobre : Jury d'honneur. Il désignera le « Grand Prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale 2011 », dotés de 5 000 euros chacun ;
- ✓ 22 octobre : Cérémonie officielle de remise des prix dans l'hémicycle du Sénat, en présence de membres du Gouvernement, des partenaires *Talents des Cités* et de nombreuses personnalités du monde économique, sportif, culturel.

Une opération exemplaire

Depuis 2002, Talents des Cités a récompensé 338 créateurs d'entreprise et d'association, et porteurs de projets, installés dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

En témoignant de leur expérience, de leur réussite, ils incitent d'autres jeunes à entreprendre, à prendre en main leur avenir.

**Communication médias : Claude Lisbonis Communication / clic
T. 01 42 02 17 40 — talentsdescites@claudelisbonis.com**



Talents des cités



Concours Talents des Cités 2011 10^e édition

Midi-Pyrénées : 2 entrepreneurs des quartiers primés

Talents des Cités, à l'initiative du Ministère de la Ville et du Sénat, récompense pour la 10^e année consécutive les hommes et femmes qui créent leur entreprise ou projettent de le faire.

Talents des Cités est co-organisé par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), la Caisse des Dépôts et BGE (ex-Boutiques de Gestion), avec le soutien du Secrétariat général du Comité interministériel des villes, en partenariat avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), la Fondation SFR, la Société Générale, le Groupe Casino, GDF SUEZ, le groupe Safran, FinanCités, le Club XXI^e siècle, la Presse quotidienne régionale (SPQR), Public Sénat et France Télévisions.

www.talentsdescites.com

Talents des Cités **encourage les jeunes entrepreneurs et mise sur la réussite des quartiers.**

Le concours récompense les créateurs d'entreprises et les porteurs de projets de moins de 40 ans, installés dans un quartier prioritaire de la politique de la Ville, et qui sont accompagnés par un organisme de conseil en création d'entreprise.

Les participants s'inscrivent dans l'une des deux catégories :

- « Emergence » : pour ceux qui ont un projet d'entreprise,
- « Création » : pour ceux qui ont créé leur entreprise ou leur activité entre janvier 2008 et décembre 2010.

Les candidats sont auditionnés en juin par des jurys régionaux organisés par les BGE (ex-Boutique de gestion). Les lauréats remportent un prix de 1500 euros pour la catégorie « Emergence » et de 3 000 euros pour la catégorie « Création » et sont labellisés « Talent des Cités ».

Le jury régional Midi-Pyrénées, organisé par la BGE Haute-Garonne, a désigné 2 lauréats Talents des Cités :

Catégorie Création :

● **Abdallah OUERTANI pour NG CONCEPT (Sarl)**

—> Fabrication et distribution de kits de maintien de sacs-poubelles sur tous supports

Catégorie Emergence :

● **Lahouari MEGHERBI pour MEGA-NETOYAGE (Eurl)**

—> Entreprise de nettoyage professionnel

● **Région Midi-Pyrénées, Toulouse (31), quartier Mirail-Bellefontaine**

Lauréat Talents des Cités 2011 - catégorie Création

Abdallah OUERTANI pour NG CONCEPT (Sarl)

—> **Fabrication et distribution de kits de maintien de sacs-poubelles sur tous supports**

Avec une formation de CAP menuiserie en poche, Abdallah OUERTANI (39 ans) a créé en 2001 sa première entreprise de nettoyage multiservices. Il a alors constaté que le manque de maintien des sacs-poubelles sur tous types de supports (containers, corbeilles...) est un réel problème et une source de gaspillage pour les entreprises de nettoyage, les collectivités, les particuliers... Les solutions envisagées par les agents d'entretien, municipaux ou privés, sont du rafistolage - du scotch, des élastiques, des moyens peu fiables, onéreux et polluants.

Il invente alors une gamme d'accessoires économiques, écologiques, pratiques et design : la gamme Clip-clean, des kits de maintien de sacs-poubelles qui garantissent le maintien de tous les sacs poubelles sur tous types de supports, et qui ont pour particularité de transformer une simple poubelle en poubelle de tri sélectif, le tout sans investir dans de nouveaux mobiliers. Ils sont en inox, de fabrication française et à usage illimité.

En janvier 2008, Abdallah OUERTANI crée la Sarl NG CONCEPT Menuiserie Agencement, et parallèlement, développe sa gamme de kits de maintien. En 2009, il présente sa gamme au Concours international Lépine de Paris et reçoit la médaille de bronze. Fort de cette récompense, il décide de consacrer toute son activité à la fabrication et la commercialisation de cette gamme d'accessoires novateurs, accompagné dans son projet par la BGE Haute-Garonne. NG CONCEPT est lancé ! La mairie de Toulouse a équipé les jardins du Capitole et de Compans-Caffarelli de ces nouveaux produits, et d'autres commandes sont en cours... La Société de transport en commun de la ville de Toulouse va également en équiper toutes les stations du métro.

Abdallah OUERTANI a choisi d'installer son entreprise à Toulouse, dans le quartier Mirail-Bellefontaine dont il est originaire. Très impliqué dans la vie associative, il projette d'embaucher six jeunes issus du quartier d'ici 3 ans. Lauréat régional *Talents des Cités*, il espère « susciter des vocations et encourager les jeunes des quartiers - un vivier de talents - à se lancer dans l'entrepreneuriat. »

● **Région Midi-Pyrénées, Toulouse (31), quartier La Reynerie**

Lauréat Talents des Cités 2011 - catégorie Emergence

Lahouari MEGHERBI pour MEGA-NETTOYAGE (Eurl)

—> **Entreprise de nettoyage professionnel**

Lahouari MEGHERBI (37 ans) a toujours souhaité créer son entreprise, « cela a toujours été un challenge ». Gérant d'une entreprise de nettoyage à Oran (Algérie) pendant 7 ans, il s'installe en France en 2001 et travaille en tant qu'agent de sécurité, puis agent d'entretien pendant 6 ans. Demandeur d'emploi et fort de 12 années d'expérience dans le domaine du nettoyage professionnel, il a décidé de créer son entreprise MEGA-NETTOYAGE (Eurl) en juin 2011.

L'entreprise proposera, 7jours/7, un service de nettoyage de locaux industriels, des services aux entreprises (sols, façade, vitres, parties communes...) et un service de nettoyage aux particuliers (toutes surfaces, piscines, vitres...). Elle proposera aussi une prestation d'entretien d'espaces verts.

Accompagné dans son projet par la BGE Créer, Lahouari MEGHERBI a lancé sa prospection vers les particuliers et les professionnels (bureaux, hôtels, restaurants, syndicats, discothèques...) avec un slogan : « Le plus de MEGA-NETTOYAGE : qualité du service, suivi des prestations et garantie de résultat ».

Il a décidé d'installer ses locaux dans le quartier où il réside : La Reynerie à Toulouse.

Impliqué dans la vie associative locale, il souhaite que son prix *Talents des Cités* « motive les jeunes des quartiers à travailler, entreprendre et réussir leur avenir ».

Critères d'évaluation des candidats :

- parcours du créateur (motivation, profil entrepreneurial),
- viabilité économique et financière du projet,
- impact de l'activité sur le quartier (création de lien social et d'emplois),
- mission d'« ambassadeur des quartiers ».

Ces deux lauréats concourent maintenant pour un prix national, et pour le « Grand prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale ».

Calendrier 2011

- 8 septembre : Jury national au Ministère de la Ville

Parmi les lauréats régionaux, le jury national désignera 10 lauréats nationaux. Ils recevront chacun 7 000 euros et seront accompagnés activement dans leur démarche par l'un des partenaires de *Talents des Cités*.

- En octobre, au Sénat :

- 20 octobre : Jury d'honneur. Il désignera le « Grand Prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale 2011 », dotés de 5 000 euros chacun.
- 22 octobre : Cérémonie officielle de remise des prix dans l'hémicycle du Sénat, en présence de membres du Gouvernement, des partenaires *Talents des Cités* et de nombreuses personnalités du monde économique, sportif, culturel.

Une opération exemplaire

Depuis 2002, *Talents des Cités* a récompensé 338 créateurs d'entreprise et d'association, et porteurs de projets, installés dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

En témoignant de leur expérience, de leur réussite, ils incitent d'autres jeunes à entreprendre, à prendre en main leur avenir.

Communication médias : Claude Lisbonis Communication / clc
T. +33 (0)1 42 02 17 40 — talentsdescites@claudelisbonis.com



Talents des cités



Concours *Talents des Cités* 2011 10^e édition

Nord-Pas-de-Calais : 2 entrepreneurs des quartiers primés

Talents des Cités, à l'initiative du Ministère de la Ville et du Sénat, récompense pour la 10^e année consécutive les hommes et femmes qui créent leur entreprise ou projettent de le faire.

Talents des Cités est co-organisé par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), la Caisse des Dépôts et BGE (ex-Boutiques de Gestion), avec le soutien du Secrétariat général du Comité interministériel des villes, en partenariat avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), la Fondation SFR, la Société Générale, le Groupe Casino, GDF SUEZ, le groupe Safran, FinanCités, le Club XXI^e siècle, la Presse quotidienne régionale (SPQR), Public Sénat et France Télévisions.

www.talentsdescites.com

Talents des Cités encourage les jeunes entrepreneurs et mise sur la réussite des quartiers.

Le concours récompense les créateurs d'entreprises et les porteurs de projets de moins de 40 ans, installés dans un quartier prioritaire de la politique de la Ville, et qui sont accompagnés par un organisme de conseil en création d'entreprise.

Les participants s'inscrivent dans l'une des deux catégories :

- « Emergence » : pour ceux qui ont un projet d'entreprise,
- « Création » : pour ceux qui ont créé leur entreprise ou leur activité entre janvier 2008 et décembre 2010.

Les candidats sont auditionnés en juin par des jurys régionaux organisés par les BGE (ex-Boutique de gestion). Les lauréats remportent un prix de 1500 euros pour la catégorie « Emergence » et de 3 000 euros pour la catégorie « Création » et sont labellisés « Talent des Cités ».

Le jury régional du Nord-Pas-de-Calais, organisé par la BGE Hauts de France, a désigné 2 lauréats Talents des Cités :

Catégorie Création :

● **Maxence CABAYE pour LE MUSICAL (EI)**

—> Bar à animations musicales

Catégorie Emergence :

● **Anne-Lise NOUVIER et Marie GOBAILLE pour FILLES A RETORDRE (Scop)**

—> Création de chapeaux et vêtements éthiques

• **Région Nord-Pas-de-Calais, Lille (59), Quartier de Fives**

Lauréat régional Talents des Cités 2011 - Catégorie Création

Maxence CABAYE pour LE MUSICAL (EI)

—> **Bar à animations musicales**

Maxence CABAYE (26 ans), titulaire d'un BTS Informatique de gestion, mais également du BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) et du BAFD (brevet d'aptitude aux fonctions de directeur), travaillait comme animateur en centre de loisirs. Il s'est également spécialisé dans le domaine musical en étant trésorier de l'association 1pact qui promeut les musiciens de quartiers.

Il a toujours vécu dans le quartier de Fives à Lille. Très impliqué dans la vie locale, il connaît bien les habitants et l'histoire commerciale, sociale, industrielle du quartier. Mais les commerces de proximité disparaissent, le quartier manque de lieux de rencontres et d'animations, rien n'est prévu pour la population étudiante... Un local est à la vente au 59 rue de Flers et il a envie de re-dynamiser le quartier de Fives.

Accompagné dans sa démarche par la CCI de Lille, le 1^{er} avril 2010, Maxence CABAYE ouvre LE MUSICAL (EI), un bar à animations musicales où sont organisés des événements culturels, concerts, vernissages, expositions, et qui propose aussi des services de proximité : bar-tabac, maison de la presse, antenne Française des jeux...

Sa clientèle est diversifiée car il accueille les habitants du quartier, mais aussi de nombreux étudiants. La notoriété du MUSICAL se développe grâce à son cadre agréable avec une petite terrasse où l'on prend plaisir à venir boire un verre, manger de bons produits à prix abordables, et écouter des concerts de qualité. Il est un peu excentré, mais reste facilement accessible : à 3 minutes des stations Fives et Caulier. Maxence CABAYE compte créer un second emploi dès 2012.

Pour lui, le prix Talents des Cités 2011 est une belle reconnaissance du MUSICAL « *comme un lieu essentiel à la vie du quartier car il favorise les échanges et les rencontres.* »

• **Région Nord-Pas-de-Calais, Lille (59), Quartier de Fives**

Lauréat régional Talents des Cités 2011 - Catégorie Emergence

Anne-Lise NOUVIER et Marie GOBAILLE pour FILLES A RETORDRE (Scop)

—> **Création de chapeaux et vêtements éthiques**

Anne-Lise NOUVIER (28 ans), titulaire d'un Master 2 Etudes du développement, travaille comme chargée de mission Solidarité internationale (mission coopération Lille/Saint-Louis - Sénégal) pendant trois ans à la Mairie de Lille. Marie GOBAILLE (31 ans), titulaire d'un Master Ingénierie du Développement Sportif et Touristique Durable, est chargée de projet « tourisme solidaire » pour différentes associations.

Toutes deux à la recherche d'un emploi, elles décident de se reconverter dans le milieu artistique dans une démarche sociale et responsable, et de créer leur entreprise. Passionnée par les coiffes depuis ses séjours en Afrique, Anne-Lise NOUVIER a suivi une formation de modiste-chapelier au Greta de la Mode, à Paris en 2010. Marie GOBAILLE a de son côté suivi une formation de « fabricant de vêtements sur mesure » à Roubaix.

Accompagnées dans leur démarche par Initiatives Plurielles et la BGE de Lambersart, elles sont hébergées au sein de la couveuse A Petits Pas et ont lancé leur activité en juin 2011 : FILLES A RETORDRE est née. La société crée des chapeaux et vêtements réalisés avec des textiles récupérés issus de l'agriculture biologique et/ou du commerce équitable et des déchets textiles d'entreprises. Les 2 créatrices envisagent de déposer les statuts de FILLES A RETORDRE (Scop) en mars 2012 et d'implanter leur local à Lille, dans le quartier de Fives.

Anne-Lise NOUVIER et Marie GOBAILLE proposeront aussi des ateliers et des stages dans les écoles, centres sociaux, maisons de retraite, centres de loisirs, et pour les particuliers. Pour revaloriser l'image du quartier et recréer du lien social, elles projettent d'organiser des défilés « *de vêtements et chapeaux entièrement réalisés par les habitants* » et d'organiser « *des ateliers intergénérationnels et interculturels pour que les personnes âgées et les femmes issues des migrations transmettent leurs savoir-faire textiles* ».

Critères d'évaluation des candidats :

- parcours du créateur (motivation, profil entrepreneurial),
- viabilité économique et financière du projet,
- impact de l'activité sur le quartier (création de lien social et d'emplois),
- mission d'« ambassadeur des quartiers ».

Ces deux lauréats concourent maintenant pour un prix national, et pour le « Grand prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale ».

Calendrier 2011

- 8 septembre : Jury national au Ministère de la Ville

Parmi les lauréats régionaux, le jury national désignera 10 lauréats nationaux. Ils recevront chacun 7 000 euros et seront accompagnés activement dans leur démarche par l'un des partenaires de *Talents des Cités*.

- En octobre, au Sénat :

- ✓ 20 octobre : Jury d'honneur. Il désignera le « Grand Prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale 2011 », dotés de 5 000 euros chacun ;
- ✓ 22 octobre : Cérémonie officielle de remise des prix dans l'hémicycle du Sénat, en présence de membres du Gouvernement, des partenaires *Talents des Cités* et de nombreuses personnalités du monde économique, sportif, culturel.

Une opération exemplaire

Depuis 2002, Talents des Cités a récompensé 338 créateurs d'entreprise et d'association, et porteurs de projets, installés dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

En témoignant de leur expérience, de leur réussite, ils incitent d'autres jeunes à entreprendre, à prendre en main leur avenir.

Communication médias : Claude Lisbonis Communication / clc
T. 01 42 02 17 40 — talentsdescites@claudelisbonis.com



Talents des cités



Concours *Talents des Cités* 2011 10^e édition **Provence-Alpes-Côte d'Azur :** **2 entrepreneurs des quartiers primés**

Talents des Cités, à l'initiative du Ministère de la Ville et du Sénat, récompense pour la 10^e année consécutive les hommes et femmes qui créent leur entreprise ou projettent de le faire.

Talents des Cités est co-organisé par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), la Caisse des Dépôts et BGE (ex-Boutiques de Gestion), avec le soutien du Secrétariat général du Comité interministériel des villes, en partenariat avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), la Fondation SFR, la Société Générale, le Groupe Casino, GDF SUEZ, le groupe Safran, FinanCités, le Club XXI^e siècle, la Presse quotidienne régionale (SPQR), Public Sénat et France Télévisions.

www.talentsdescites.com

Talents des Cités encourage les jeunes entrepreneurs et mise sur la réussite des quartiers.

Le concours récompense les créateurs d'entreprises et les porteurs de projets de moins de 40 ans, installés dans un quartier prioritaire de la politique de la Ville, et qui sont accompagnés par un organisme de conseil en création d'entreprise.

Les participants s'inscrivent dans l'une des deux catégories :

- « Emergence » : pour ceux qui ont un projet d'entreprise,
- « Création » : pour ceux qui ont créé leur entreprise ou leur activité entre janvier 2008 et décembre 2010.

Les candidats sont auditionnés en juin par des jurys régionaux organisés par les BGE (ex-Boutique de gestion). Les lauréats remportent un prix de 1500 euros pour la catégorie « Emergence » et de 3 000 euros pour la catégorie « Création » et sont labellisés « Talent des Cités ».

Le jury régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, organisé par l'URBGE Grand Sud, a désigné 2 lauréats Talents des Cités :

Catégorie Création :

● **Albert GASORE pour GREENCONCESS (Sarl)**

—> Location de voitures et véhicules propres (électriques et hybrides)

Catégorie Emergence :

● **Linda SENOUSSAOUI et Sabrina BRINDICCI pour le CENTRE D'ANIMATION ASSOCIATIF (Association)**

—> Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

• **Région PACA, Nice (06), quartier l'Ariane**

Lauréat régional Talents des Cités 2011 - Catégorie Création

Albert GASORE pour GREENCONCESS (Sarl)

—> Location de voitures et véhicules propres (électriques et hybrides)

Titulaire d'un DUT en Gestion administrative et commerciale et d'un MBA en commerce et entrepreneuriat de l'université Napier d'Edinburgh, Albert GASORE (24 ans) travaille pendant deux mois dans une entreprise de location de voitures. Encore étudiant, il décide alors de créer une société de location de voitures et véhicules propres (électriques et hybrides). En mars 2010, la Sarl GREENCONCESS est implantée quartier de l'Ariane où vit Albert CASORE. Pour lui, c'est un double challenge : « *Sur le plan personnel, c'est l'heureux aboutissement d'un parcours commencé au Rwanda en 1994, en passant par une adolescence et une scolarité dans le quartier sensible de l'Ariane. Sur le plan professionnel, nous participons ainsi au défi environnemental de notre génération* ».

Ses trois associés sont complémentaires. Après une licence de philosophie, Sciences Po et HEC, Gilbert GATORE (28 ans) prend en charge la communication et le développement. Avec un diplôme de Gestion administrative et commerciale, et de Management, Jérémie GRAVIÈRE (23 ans), est chargé du Service commercial. Clément BORDES (23 ans), titulaire d'un diplôme de l'Institut supérieur d'études comptables, a la responsabilité de l'administration et de la comptabilité.

GREENCONCESS offre deux services aux particuliers et aux entreprises dans la région PACA : Greenrent et Greenleasing. Le service Greenrent permet de disposer de la toute dernière génération de véhicules propres dès la descente du train, de l'avion ou directement en livraison à domicile. Greenleasing propose des solutions à moindre coût parmi les véhicules les plus propres du marché pour renouveler sa flotte automobile. C'est une solution concrète à la problématique du plan de déplacement des entreprises. « *Il faut changer nos habitudes de transport. Ce n'est pas la décision la plus simple à prendre, mais l'une des plus importantes. Louer des véhicules propres est un moyen pour tous de participer à la préservation de la planète et d'économiser sur le poste des déplacements* ».

Les associés sont ambitieux. Sans concurrent direct, leur société peut être leader sur l'offre de véhicules 100% propres. Ils organisent des partenariats au local et au national, comme avec l'ADEME. Ils veulent passer de 2 à 5 emplois rapidement et créer un réseau de franchise nationale de véhicules verts.

• **Région PACA, Marseille (13), Quartier La Joliette, 2^e arrondissement**

Lauréat régional Talents des Cités 2011 - Catégorie Emergence

Linda SENOUSSAOUI et Sabrina BRINDICCI pour le CENTRE D'ANIMATION ASSOCIATIF

—> Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Originaire de Paris, Linda SENOUSSAOUI (30 ans) s'est installée à Marseille en 2000. Titulaire d'un Brevet d'Etat d'animateur technicien de l'éducation populaire en 2005, elle s'est spécialisée comme animatrice scolaire et parascolaire de quartier. Depuis 2009, elle est formatrice bénévole d'animateurs et directeurs volontaires d'accueils collectifs de mineurs dans les CEMEA (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active). Sans emploi, elle décide alors de mettre en place à Marseille un projet innovant qui répond à un réel besoin humain et propose des services pour tous.

Linda SENOUSSAOUI ouvrira avec Sabrina BRINDICCI (31 ans) le CENTRE D'ANIMATION ASSOCIATIF en septembre 2011. Elles sont accompagnées par l'ESIA dans leur démarche, et sont encore à la recherche d'un local dans le quartier en pleine mutation de La Joliette, dans le 2^e arrondissement de Marseille.

Le CENTRE D'ANIMATION ASSOCIATIF sera le premier ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) interentreprises de France, ouvert aussi aux habitants du quartier dans l'objectif d'améliorer les conditions de travail des salariés et de la structure familiale.

Il accueillera les enfants de 3 à 12 ans, comme un centre aéré ouvert, tous les mercredis et durant les vacances scolaires, ainsi que le matin avant l'école et le soir après l'école. Il sera également un lieu où parents et enfants pourront pratiquer toute l'année différents sports (yoga, danse, fitness...) et loisirs (activités ludiques). Des ateliers-débat animés par des professionnels proposeront un soutien à la fonction parentale, à la mixité sociale, etc.

« *Notre projet est d'ouvrir un lieu de partage, d'échange, de citoyenneté, d'écoute, de convivialité, d'apprentissage et de mixité sociale* ». Lauréates du prix Talents des Cités, elles veulent « *transmettre l'envie d'entreprendre* ».

Critères d'évaluation des candidats :

- parcours du créateur (motivation, profil entrepreneurial),
- viabilité économique et financière du projet,
- impact de l'activité sur le quartier (création de lien social et d'emplois),
- mission d'« ambassadeur des quartiers ».

Ces deux lauréats concourent maintenant pour un prix national, et pour le « Grand prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale ».

Calendrier 2011

- 8 septembre : Jury national au Ministère de la Ville

Parmi les lauréats régionaux, le jury national désignera 10 lauréats nationaux. Ils recevront chacun 7 000 euros et seront accompagnés activement dans leur démarche par l'un des partenaires de *Talents des Cités*.

- En octobre, au Sénat :

- ✓ 20 octobre : Jury d'honneur. Il désignera le « Grand Prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale 2011 », dotés de 5 000 euros chacun ;
- ✓ 22 octobre : Cérémonie officielle de remise des prix dans l'hémicycle du Sénat, en présence de membres du Gouvernement, des partenaires *Talents des Cités* et de nombreuses personnalités du monde économique, sportif, culturel.

Une opération exemplaire

Depuis 2002, Talents des Cités a récompensé 338 créateurs d'entreprise et d'association, et porteurs de projets, installés dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

En témoignant de leur expérience, de leur réussite, ils incitent d'autres jeunes à entreprendre, à prendre en main leur avenir.

**Communication médias : Claude Lisbonis Communication / clc
T. 01 42 02 17 40 — talentsdescites@claudelisbonis.com**

Région Pays de la Loire, Le Mans (72), Quartier Les Sablons

Lauréat régional Talents des Cités 2011 - Catégorie Emergence

Paolin PASCOT pour IZIPRO (Sarl)

—> **Agence web et communication**

Paolin PASCOT (22 ans) a une formation internationale : après un DUT de Techniques de Commercialisation à l'Université Val d'Essonne, il obtient un master en Global Communication à Cambridge en Angleterre. En 2011, demandeur d'emploi, il décide de créer la Sarl iZiPro, une agence web spécialisée dans la conception de sites internet pour les entreprises. La CCI du Mans l'accompagne dans son projet et iZiPro sera lancée en Octobre 2011.

Cette « start-up » propose un service en ligne qui permet aux PME, TPE, auto-entrepreneurs, artisans et associations, de créer un site internet professionnel et personnalisé « *en moins de 15 minutes et pour moins de 15 € par mois, sans engagement* », grâce à une plateforme de création intuitive et facile d'utilisation. iZiPro assure un accompagnement et une assistance qui permet, même aux novices d'internet, de créer un site web très professionnel. Par ailleurs, avec iZiPro, les entreprises peuvent aussi ouvrir une boutique en ligne, une garantie du développement rapide des ventes. En effet, on compte 30 millions d'internautes en France et 72% d'entre eux achètent en ligne.

« iZiPro va révolutionner l'entrée des jeunes et petites entreprises dans le monde de l'internet et de la communication, en cassant les barrières financières et en facilitant la création et la gestion de site web ».

De nombreuses TPE et PME devraient faire appel à iZiPro dans la mesure où aujourd'hui, seulement trois sur dix ont un site internet, et il est reconnu qu'elles ont une croissance deux fois supérieure à celles qui n'en ont pas, tout en employant et exportant deux fois plus (étude McKinsey 2011).

En s'implantant au cœur du quartier des Sablons, Paolin PASCOT souhaite « *donner accès à internet et à la communication à tous les jeunes créateurs d'entreprises. Etre lauréat Talents des Cités m'apporte une aide, un soutien, un réseau performant ainsi qu'une visibilité nationale. Cela me donne aussi une mission : partager mon expérience, prouver à tous qu'entreprendre est possible et que nos quartiers, dit sensibles, peuvent être le théâtre d'une réussite entrepreneuriale et économique* ».

Paolin PASCOT concourt maintenant pour un prix national, et pour le « Grand prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale ».

Talents des Cités — Calendrier 2011

- 8 septembre : Jury national au Ministère de la Ville

Parmi les lauréats régionaux, le jury national désignera 10 lauréats nationaux. Ils recevront chacun 7 000 euros et seront accompagnés activement dans leur démarche par l'un des partenaires de *Talents des Cités*.

- En octobre, au Sénat :

- 20 octobre : Jury d'honneur. Il désignera le « Grand Prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale 2011 », dotés de 5 000 euros chacun ;
- 22 octobre : Cérémonie officielle de remise des prix dans l'hémicycle du Sénat, en présence de membres du Gouvernement, des partenaires *Talents des Cités* et de nombreuses personnalités du monde économique, sportif, culturel.

Une opération exemplaire

Depuis 2002, Talents des Cités a récompensé 338 créateurs d'entreprise et d'association, et porteurs de projets, installés dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

En témoignant de leur expérience, de leur réussite, ils incitent d'autres jeunes à entreprendre, à prendre en main leur avenir.

Communication médias : Claude Lisbonis Communication / clc

T. 01 42 02 17 40 — talentsdescites@claudelisbonis.com



Talents des cités



Concours *Talents des Cités* 2011 10^e édition

Picardie : 2 entrepreneurs des quartiers primés

Talents des Cités, à l'initiative du Ministère de la Ville et du Sénat, récompense pour la 10^e année consécutive les hommes et femmes qui créent leur entreprise ou projettent de le faire.

Talents des Cités est co-organisé par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), la Caisse des Dépôts et BGE (ex-Boutiques de Gestion), avec le soutien du Secrétariat général du Comité interministériel des villes, en partenariat avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), la Fondation SFR, la Société Générale, le Groupe Casino, GDF SUEZ, le groupe Safran, FinanCités, le Club XXI^e siècle, la Presse quotidienne régionale (SPQR), Public Sénat et France Télévisions.

www.talentsdescites.com

Talents des Cités encourage les jeunes entrepreneurs et mise sur la réussite des quartiers.

Le concours récompense les créateurs d'entreprises et les porteurs de projets de moins de 40 ans, installés dans un quartier prioritaire de la politique de la Ville, et qui sont accompagnés par un organisme de conseil en création d'entreprise.

Les participants s'inscrivent dans l'une des deux catégories :

- « Emergence » : pour ceux qui ont un projet d'entreprise,
- « Création » : pour ceux qui ont créé leur entreprise ou leur activité entre janvier 2008 et décembre 2010.

Les candidats sont auditionnés en juin par des jurys régionaux organisés par les BGE (ex-Boutique de gestion). Les lauréats remportent un prix de 1500 euros pour la catégorie « Emergence » et de 3 000 euros pour la catégorie « Création » et sont labellisés « Talent des Cités ».

Le jury régional Picardie organisé par la BGE Somme a désigné 2 lauréats Talents des Cités :

Catégorie Création :

Mohrad LAGHRARI, Nourddin LAGHRARI et Djamel SOLTANI pour SOLLAG (Sarl)

—> Entreprise de rénovation : peinture et bâtiment

Catégorie Emergence :

Mohamed ETTOUIR et Youssef BOUSNASSEL pour L'ORIENT EXPRESS (Sarl)

—> Activité : Salon de thé

● **Région Picardie, Beauvais (60), Quartiers Saint-Jean / Argentine**

Lauréat régional Talents des Cités 2011 - Catégorie Création

Mohrad LAGHRARI, Nourddin LAGHRARI et Djamel SOLTANI pour SOLLAG PEINTURE (Sarl)

—> **Entreprise de rénovation : peinture et bâtiment**

Mohrad LAGHRARI (28 ans), avec un DUT de commercialisation, était directeur associatif, il s'est retrouvé sans emploi et a décidé de se reconverter. Avec son frère Nourddin LAGHRARI (31 ans), titulaire d'un Bac Pro topographie, donc compétent en métrage, et un ami Djamel SOLTANI (27 ans) qui avait déjà une expérience de création d'entreprise de peinture en bâtiment, ils se sont associés pour créer la Sarl SOLLAG PEINTURE, en avril 2010. La BGE Oise les a accompagnés, ainsi que la Chambre des Métiers, pour l'étude de marché et la création de la Sarl.

SOLLAG PEINTURE est implantée dans une pépinière d'entreprise, dans le quartier Argentine à Beauvais. Elle est spécialisée dans la rénovation de bâtiments (peinture, revêtement, ravalement) et s'est diversifiée dans tout le second œuvre (carrelage, terrasse de maison...) Ses clients sont aussi bien des particuliers (65%) que des professionnels (35%). SOLLAG PEINTURE intervient en Picardie, mais aussi en Ile-de-France et en Normandie.

SOLLAG PEINTURE se développe : 2 emplois à la création, 4 salariés aujourd'hui. D'autres embauches sont prévues en 2011 : un carreleur, un plaqueur et un chef de travaux pour planifier les chantiers. Mohrad LAGHRARI reste très impliqué dans la vie associative, son premier métier, et dans la vie locale. Il est notamment vice-Président du Conseil de la Prospective de la Ville de Beauvais. Il souhaite, avec ses associés, être utile en finançant des projets associatifs pour accompagner les jeunes vers l'emploi... « *L'insertion par l'économie est notre devise* ».

● **Région Picardie, Creil (60), Quartier : Plateau Rouher**

Lauréat régional Talents des Cités 2011 - Catégorie Emergence

Mohamed ETTQUIR et Youssef BOUSNASSEL pour L'Orient Express (Sarl)

—> **Salon de thé**

Mohamed ETTQUIR (38 ans), président du syndicat des marchés de l'Oise, est vendeur ambulant de sandwiches sur les marchés depuis 2007. Il connaît bien les commerçants et les habitants de son quartier : Plateau Rouher, et a identifié ainsi le besoin d'implanter un salon de thé dans ce quartier. Il s'associe alors avec son ami Youssef BOUSNASSEL (38 ans), également vendeur ambulant de bijoux fantaisies, avec des compétences en informatique et en gestion.

Le 1^{er} juillet 2011, ils ouvriront leur salon de thé : L'ORIENT EXPRESS, 20 rue Gérard de Nerval à Creil. « *Nous voulons créer un lieu de rencontre pour les habitants, convivial et chaleureux, leur apporter un moment de détente et un service de qualité.* »

La BGE Oise a accompagné la création de leur Sarl, implantée dans une rue commerçante, située au cœur du Plateau Rouher et face au quartier de la Roseraie : « *C'est le seul salon de thé et il bénéficie d'une bonne visibilité et d'un bon ensoleillement* ».

L'ORIENT EXPRESS propose à ses clients des boissons sans alcool et des grillades, à consommer sur place ou à emporter. Les deux associés souhaitent élargir leur offre et se lancer dans l'organisation d'événements, de mariages...

« *Le prix Talents des Cités 2011 est une reconnaissance de l'utilité de notre projet pour le quartier* ».

Mohamed ETTQUIR et Youssef BOUSNASSEL souhaitent « *transmettre aux jeunes l'envie d'entreprendre, leur montrer qu'il est possible de créer son propre emploi en trouvant des soutiens comme le concours Talents des Cités, les BGE...* »

Critères d'évaluation des candidats :

- parcours du créateur (motivation, profil entrepreneurial),
- viabilité économique et financière du projet,
- impact de l'activité sur le quartier (création de lien social et d'emplois),
- mission d'« ambassadeur des quartiers ».

Ces deux lauréats concourent maintenant pour un prix national, et pour le « Grand prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale ».

Calendrier 2011

- 8 septembre : Jury national au Ministère de la Ville

Parmi les lauréats régionaux, le jury national désignera 10 lauréats nationaux. Ils recevront chacun 7 000 euros et seront accompagnés activement dans leur démarche par l'un des partenaires de *Talents des Cités*.

- En octobre, au Sénat :

- ✓ 20 octobre : Jury d'honneur. Il désignera le « Grand Prix *Talents des Cités* 2011 » et la « Mention spéciale 2011 », dotés de 5 000 euros chacun ;
- ✓ 22 octobre : Cérémonie officielle de remise des prix dans l'hémicycle du Sénat, en présence de membres du Gouvernement, des partenaires *Talents des Cités* et de nombreuses personnalités du monde économique, sportif, culturel.

Une opération exemplaire

Depuis 2002, *Talents des Cités* a récompensé 338 créateurs d'entreprise et d'association, et porteurs de projets, installés dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

En témoignant de leur expérience, de leur réussite, ils incitent d'autres jeunes à entreprendre, à prendre en main leur avenir.

Communication médias :

Claude Lisbonis Communication / clc

T. 01 42 02 17 40 — talentsdescites@claudelisbonis.com



Talents des cités



Concours Talents des Cités 2011 10^e édition

Rhône-Alpes : 2 entrepreneurs des quartiers primés

Talents des Cités, à l'initiative du Ministère de la Ville et du Sénat, récompense pour la 10^e année consécutive les hommes et femmes qui créent leur entreprise ou projettent de le faire.

Talents des Cités est co-organisé par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), la Caisse des Dépôts et BGE (ex-Boutiques de Gestion), avec le soutien du Secrétariat général du Comité interministériel des villes, en partenariat avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), la Fondation SFR, la Société Générale, le Groupe Casino, GDF SUEZ, le groupe Safran, FinanCités, le Club XXI^e siècle, la Presse quotidienne régionale (SPQR), Public Sénat et France Télévisions.

www.talentsdescites.com

Talents des Cités encourage les jeunes entrepreneurs et mise sur la réussite des quartiers.

Le concours récompense les créateurs d'entreprises et les porteurs de projets de moins de 40 ans, installés dans un quartier prioritaire de la politique de la Ville, et qui sont accompagnés par un organisme de conseil en création d'entreprise.

Les participants s'inscrivent dans l'une des deux catégories :

- « Emergence » : pour ceux qui ont un projet d'entreprise,
- « Création » : pour ceux qui ont créé leur entreprise ou leur activité entre janvier 2008 et décembre 2010.

Les candidats sont auditionnés en juin par des jurys régionaux organisés par les BGE (ex-Boutique de gestion). Les lauréats remportent un prix de 1500 euros pour la catégorie « Emergence » et de 3 000 euros pour la catégorie « Création » et sont labellisés « Talent des Cités ».

Le jury régional de Rhône-Alpes, organisé par la BGE Activ Conseil Rhône, a désigné 2 lauréats Talents des Cités :

Catégorie Création :

- **Cécile GALOSELVA pour « étic – Foncièrement Responsable » (Sas)**

—> Société immobilière dédiée au progrès social et environnemental

Catégorie Emergence :

- **Mehdi YAKOUBI**

—> Création d'un logiciel d'apprentissage du Français Signé

● Rhône-Alpes, Vaux-en-Velin (69), quartier de l'Ecoin sous la Combe

Lauréat régional Talents des Cités 2011 - Catégorie Création

Cécile GALOSELVA pour étic – Foncièrement Responsable (Sas)

—> **Société immobilière dédiée au progrès social et environnemental**

Cécile GALOSELVA (38 ans), titulaire d'un MBA de l'Université d'Oxford, a plus de 15 ans d'expérience managériale acquise dans des PME françaises et étrangères. Après avoir développé Ethical Property en Angleterre, un « social business » de la finance solidaire et de l'immobilier responsable devenu leader en Grande Bretagne, elle rentre en France en 2010 pour y lancer ce concept. Elle fonde « étic – Foncièrement Responsable », SAS implantée à la pépinière Carco, quartier de l'Ecoin sous la Combe à Vaux-en-Velin.

étic est unique dans le secteur de l'immobilier. La société développe deux types de projets : le concept «Mundo » qui propose des immeubles écologiques de bureaux avec des services et espaces mutualisés, et les « étic'halls », des projets d'espaces commerciaux dédiés à la consommation responsable. « *Les associations et entreprises sociales et solidaires peuvent bénéficier d'un cadre de travail convivial, adapté à leurs besoins et à leur capacité, ainsi que de nombreux services mutualisés (salles de réunion, téléphonie, reprographie, vélos électriques, cafétéria...). Les loyers sont inférieurs aux prix du marché, les baux sont flexibles...* ».

étic a mis en place une méthode de gestion holistique qui prend en compte les éléments techniques et humains pour optimiser la performance environnementale des bâtiments (réglage des chaudières, sensibilisation au tri des déchets, promotion des modes doux de déplacement, etc.), et la performance sociale de l'entreprise.

Sa clientèle est composée d'entrepreneurs sociaux, de coopératives (90%) et d'associations de moins de 50 salariés implantés en milieu urbain. Trois projets sont en cours : deux acquisitions, « la Cité de la Consommation responsable » à Marseille (2000 m² de commerces et bureaux mutualisés) et « Mundo Montreuil » (2000 m²), et un contrat de gestion pour le compte de 9 coopératives copropriétaires concernant 10 000 m² de bureaux au sein de Woopa, un concept-building installé au cœur du quartier du Carré de soie à Vaux-en-Velin. Au sein de Woopa, étic compte également créer, en partenariat avec la pépinière Carco, un espace collaboratif à destination des start-ups dans le domaine du développement durable, « Mundo Lyon », 3500 m² de bureaux et d'espace d'accueil du public pour les associations. Pour financer les acquisitions, étic mobilise des investisseurs éthiques (fondations, institutions, etc).

étic a aujourd'hui 2 salariés et Cécile GALOSELVA projette d'embaucher 3 personnes en 2011. Lauréate de Talents des Cités, Cécile GALOSELVA, qui a grandi dans le quartier Teraillon de Bron, veut « *montrer aux jeunes des quartiers que leur origine peut être une force qui permet de grimper les échelons sociaux et de réussir. Il n'y a pas de fatalité !* ».

● Région Rhône-Alpes, La Ricamarie (42), quartier La Ricamarie

Lauréat régional Talents des Cités 2011 - Catégorie Emergence

Mehdi YAKOUBI

—> **Logiciel d'apprentissage du Français Signé**

Mehdi YAKOUBI (30 ans), titulaire d'un DUT de Génie mécanique, a travaillé comme agent de méthode et d'atelier jusqu'en 2006. En 2007, agent d'accompagnement technique à l'ADAPEI de la Loire (Association départementale d'aide pour enfants inadaptés), il encadre des adultes handicapés au sein d'ateliers et bénéficie d'une formation en interne sur la connaissance du handicap.

Demandeur d'emploi en 2010, et fort de son expérience professionnelle, il décide de continuer à accompagner les personnes en situation de handicap. Il crée « Nelly signe avec vous », une maquette de logiciel ludique et éducatif, multimodal, d'aide à l'apprentissage du « Français Signé » (FS) qui s'intègre dans la CAA (Communication Augmentative ou Alternative). Son histoire personnelle conforte sa décision. Son cousin, jeune adolescent porteur de trisomie 21, scolarisé dans un Institut médico-éducatif, lui a fait prendre conscience que le « Français Signé » (FS) peut être utilisé par d'autres personnes que celles déficientes auditives.

L'objectif de Mehdi YAKOUBI est « *d'enseigner et de diffuser le Français Signé aux personnes atteintes de déficience intellectuelle, avec trouble du langage associé, soit 10% des personnes accueillies en centres médico-sociaux, en vue de les maintenir dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie* ».

Il faut aussi convaincre d'utiliser le Français signé. Pour ce faire, Mehdi YAKOUBI a contribué à la création en 2010 de l'association AIPIC (Association pour l'Intégration des Personnes Inadaptées par la Communication) qui intervient directement en institut de formation professionnelle afin de sensibiliser au Français Signé. « *Ce projet est très innovant car il n'existe aucun produit similaire dans le commerce* ».

Mehdi YAKOUBI est actuellement à la recherche de prestataires (sociétés de création de logiciel et de vidéos), de prescripteurs d'envergure nationale et de financements. Il souhaite lancer son entreprise en janvier 2012.

« *Recevoir le prix Talents des Cités me permettra d'aboutir mon projet et d'agrandir mon réseau.* »
Etre lauréat régional Talents des Cités « *lui permet d'agrandir son réseau, de promouvoir son projet et l'ensemble de l'entreprenariat social et solidaire dans les quartiers* ».

Critères d'évaluation des candidats :

- parcours du créateur (motivation, profil entrepreneurial),
- viabilité économique et financière du projet,
- impact de l'activité sur le quartier (création de lien social et d'emplois),
- mission d'« ambassadeur des quartiers ».

Ces deux lauréats concourent maintenant pour un prix national, et pour le « Grand prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale ».

Calendrier 2011

- 8 septembre : Jury national au Ministère de la Ville

Parmi les lauréats régionaux, le jury national désignera 10 lauréats nationaux. Ils recevront chacun 7 000 euros et seront accompagnés activement dans leur démarche par l'un des partenaires de *Talents des Cités*.

- En octobre, au Sénat :

- ✓ 20 octobre : Jury d'honneur. Il désignera le « Grand Prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale 2011 », dotés de 5 000 euros chacun ;
- ✓ 22 octobre : Cérémonie officielle de remise des prix dans l'hémicycle du Sénat, en présence de membres du Gouvernement, des partenaires *Talents des Cités* et de nombreuses personnalités du monde économique, sportif, culturel.

Une opération exemplaire

Depuis 2002, Talents des Cités a récompensé 338 créateurs d'entreprise et d'association, et porteurs de projets, installés dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

En témoignant de leur expérience, de leur réussite, ils incitent d'autres jeunes à entreprendre, à prendre en main leur avenir.

**Communication médias : Claude Lisbonis Communication / clc
T. 01 42 02 17 40 — talentsdescites@claudelisbonis.com**